

Pour vos CHARBONS

G. van Emmerik

22, avenue Henri Serruys

TELEPHONE 71503

OSTENDE

— DIRECTEUR ROBERT BRAET

Le Carillon

Hebdomadaire, para chaque vendredi

Rédaction — Administration
52, avenue de la Reine, 52
OSTENDEPropriétaire Editeur
N. VANHOORNETéléphone : 73014
Rég. Comm. : 543
Comp. Chèq. Post. : 194.003

Pour vos CHARBONS

G. van Emmerik

22, avenue Henri Serruys

TELEPHONE 71503

OSTENDE

— DIRECTEUR ROBERT BRAET

LA VILLE ET LA PROPAGANDE

OSTENDE PLAGE MAGAZINE

Notre excellent confrère, M. Robert Lanoye, nous écrit ce qui suit :

M. L. Calène.
« Le Carillon ».
avenue de la Reine, 52.
Ostende

Cher Confrère,

Je viens de lire avec quelque étonnement dans le dernier numéro du « Carillon », un article intitulé « La Ville et la Propagande » dans lequel vous faites allusion au subsidé de 3.500 frs. — une coquille vous a fait écrire 3.600 frs. — alloué par la Commission de publicité à « Ostende-Magazine ». Et vous écrivez, entre autre ; il y aurait erreur, mal donné, ou tout simplement plagiat ?

Permettez-moi d'apporter quelques précisions que je devrais sans aucun doute à votre courtoisie de publier.

Un subsidé de 3.500 frs. a été accordé par la Commission de Publicité de la Ville à « Ostende-Plage Magazine », qui sera édité sous ma responsabilité à partir du 15 juillet prochain. Ce Magazine sera hebdomadaire et, tant par sa conception que par son titre, sera entièrement distinct de l'Ostende-Magazine qui eut, sous l'écriture vous même, une existence éphémère et cependant assez brillante. Si mes souvenirs sont assez précis, cette publication parut il y a deux ou trois

le d'Ostende, sur l'histoire, le folklore de la « Reine des Plages ». Croyez-moi, il y a là de quoi sortir chaque semaine de douze à seize pages.

...En somme, je prendrai le rôle du journal local que j'expurge de toutes polémiques et naturellement de toute politique. Ce ne sera pas le magazine « luxueux » mais le magazine « utilitaire ». Avouez que celui-ci est tout au moins aussi indispensable que celui-là.

Pour en arriver au mot « plagiat » que vous avez laissé échapper, parce qu'imparfaitement au courant de l'initiative prise, laissez-moi vous dire que seule la société Ostende-Plage, à laquelle nous avons emprunté le titre, pourrait trouver à redire. Mais celle-ci précisément a considéré notre initiative avec assez de bienveillance pour nous autoriser à user de ce titre. Elle admet que ce magazine collaborera — dans les proportions modestes que j'ai indiquées — au rôle qu'elle s'est assigné : celui de plaire au villégiateur, de lui être agréable.

Quant à la demande de subsidé introduite auprès de la Commission de Publicité, elle ne prêtait à aucune confusion. Il y était stipulé qu'il s'agissait d'une initiative toute nouvelle. Je n'ai, de plus, aucun intérêt à prendre un titre qui n'a pas fait ses preuves et qui, à coup sûr, ne possède aucune valeur commerciale après

D'OSTENDE ET DE PARTOUT

La ville dans le noir

L'obscurité ne fut pas complète, car le ciel nocturne était assez lumineux. Néanmoins la ville était assez convenablement plongée dans le noir. Un assez grand nombre de promeneurs déambulaient dans les rues du centre.

L'occultation des lumières semblait parfaite. Seul le dôme des salons du Kursaal scintillait dans la nuit.

Les cafés observaient strictement la consigne, ce qui n'empêcha pas un grand établissement de la Place d'Armes de faire bonne recette...

Pas d'autos, pas de vélos... Le public ostendais a fait preuve d'un bon esprit de discipline.

Protection anti-aérienne

Les fameuses manœuvres anti-aériennes se sont passées dans le très grand calme. On ignore encore quels en furent les résultats pratiques, quoiqu'on en discute fort la portée utilitaire.

Nous doutons cependant de leur valeur éducative. En cas d'attaque aérienne il ne suffit pas d'éteindre les lumières... il faut surtout courir vers les abris ; où sont ces abris ? Quel est leur nombre ? Combien de personnes peuvent-ils contenir ? Comment évitera-t-on la panique quand se produira cette course vers les abris ?

Il est grand temps que soit rendu public le dossier que M. le Bourgmestre Moreaux possède

Ostende à Liège

Nous avons vu le pavillon d'Ostende à l'Exposition de Liège quand il était en cours de construction. Il nous est donc difficile d'émettre un jugement. Mais un confrère qui vient de passer par là nous fait part de sa très grande désillusion. Notre pavillon est d'une piètre banalité. Ostende est cependant la ville qui se devrait de briller d'un éclat tout particulier à l'Exposition de l'Eau. Nous irions voir nous même, en dehors de tout champagne officiel, et nous ferons part à nos lecteurs, très sincèrement de nos impressions...

Des imbéciles

Tirant profit de l'obscurité, des imbéciles — comment les dénommer autrement — ont fait basculer dans l'étang la statue de Flore qui expose dans le parc une silhouette élégante, mais nue. Sans doute faut-il attribuer ce geste idiot à l'exaltation de quelques fanatiques suppôts de la fameuse « Ligue pour le relèvement de la moralité publique » (en flamand, « Zedenadel » croyons-nous). Chaque année à l'approche de la saison, ces messieurs-dames pudibonds manifestent quelque activité. L'innocente Flore est probablement tombée victime de la rage iconoclaste des disciples de l'illustre Dr. Wybo.

Administration des Postes

Dorénavant les lettres et les cartes postales originaires de Belgique et dûment affranchies comme exprès expédiées par avion, dans toutes les relations européennes, chaque fois qu'on pourra par ce moyen en accélérer la distribution et sans que l'expéditeur soit tenu d'acquiescer la surtaxe aérienne. Toutefois, les lettres pesant plus de 60 grammes sont exclues de cette faveur.

Le radium meurtrier

Le gouvernement allemand, qui est devenu le maître des fameuses mines de pechblende de Joachimsthal, la seconde source du radium que existe au monde, est en train de procéder à une enquête médicale sur la santé des ouvriers qui travaillent dans ces mines. On a constaté depuis longtemps que ces hommes (environ trois cents) vivent rarement au delà de quarante ans.

L'inspecteur du Front du travail du district des Sucètes où se trouve la ville de Joachimsthal, M. Borke, a déclaré qu'on avait dû déplorer l'an dernier dix-huit morts et que c'était une terrible rançon pour une production de cinq grammes de radium. Ce sont les organes de la respiration qui sont les victimes des émanations radioactives ; les poumons sont détruits au

Un peu d'histoire locale

EXHIBITION D'UNE BALEINE EN 1828

Le 3 novembre 1827, le corps d'une énorme baleine vint échouer sur la plage d'Ostende. Sa longueur était de près de 100 pieds, soit environ 33 mètres ; on estimait son poids à 130.000 kilogrammes. C'est le plus grand animal de l'espèce connu jusqu'aujourd'hui.

Mise en vente publique, la baleine fut adjugée, pour la somme de 3.000 florins des Pays Bas (5.230 frs.) au vérificateur des douanes H. Kessels.

On commença, le 14 novembre suivant, la dissection et la préparation de la baleine. Cette double opération fut faite sous la direction du chirurgien Dubar, d'Ostende et d'un amateur naturaliste, L.-J. Paret, de Slykens. Kessels, qui entretemps avait donné sa démission, fit construire un pavillon destiné à recevoir le squelette de « ce colosse de la mer », avec lequel il résolut de visiter les principales villes d'Europe.

La première exhibition officielle de la baleine eut lieu à Ostende même, au mois d'avril 1828. Elle donna lieu à toute une série de festivités qui durèrent cinq jours : cortège, concerts tirés à l'arc et à la carabine, banquets, bals etc., etc.

Le 30 avril, la baleine, placée sur deux bateaux spécialement aménagés, quitta la ville d'Ostende et arriva, par le canal de Bruges, le lendemain à Gand.

3. Ouverture de chasse — Winthager.
4. Ouverture des Aveugles de Tolède — xxx
5. Duo des Maris Garçons — Boieldieu.
6. Concerto de flûte — Hagenauer.

7. Polonaise — Walch.
8. De Nederlandsche Eendracht — Synghel.

9. Pot-pourri sur la Dame Blanche — Boieldieu.

Le « Journal de Gand » donna un compte-rendu de cette solennité. C'est un modèle du genre, qui mérite d'être reproduit complètement.

« Hier soir, une assemblée, aussi nombreuse que choisie et élégante, s'est réunie au pavillon de la baleine, pour admirer ce chef d'œuvre colossal de la nature.

« Il faut le dire, jamais un spectacle aussi extraordinaire ne s'était offert aux regards du public. Qu'on se figure un énorme colosse renfermé dans un élégant pavillon richement décoré et illuminé de mille feux, le nombre des spectateurs qui contemplaient ce géant de la création, on n'aura encore qu'une faible idée de l'impression que dut produire un spectacle inouï jusqu'à ce jour, et qui probablement ne renouvellera jamais dans nos murs.

« M. Kessels avait conçu l'idée gigantesque et toute nouvelle de donner un concert dans la poitrine de son énorme baleine, et

« Ostende-Plage Magazine » n'a pas les mêmes prétentions de feu Ostende-Magazine. Il sera moins luxueux, mais... plus régulier. Il se propose de documenter les visiteurs sur la vie estiva-

au Larousse... Voilà, mon cher Confrère, quelques précisions qui mettront tout au point, dans mon propre intérêt (voir suite en 2e page)

L'AFFAIRE DU CASINO DE NAMUR

EN APPEL

M. GUILLAUME TOUSSAINT EN LIBERTE

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Bruxelles, la mise en liberté de M. Guillaume Toussaint a été ordonnée. L'affaire sera plaidée au fond,

dans le courant du mois d'octobre. Mre Louwers présentait la demande de mise en liberté.

LA QUESTION D'OSTENDE-RADIO

Dans le rapport fait au nom des commissions réunies des Transports et des Postes, Télégraphes et Téléphones par M. Van Glabbeke, un paragraphe a trait à la question d'Ostende-Radio. Voici la question posée et la réponse qui parvint au rapporteur.

xxx

Depuis de nombreuses années, les postes d'émission fonctionnent dans bon nombre de plages étrangères. En Belgique, il existe de nombreux postes dispersés dans le pays, sauf au littoral. Comment M. le Ministre justifie-t-il cette situation ? A-t-il connaissance de l'existence de l'A. S. B. L. « Ostende Radio » et de la demande introduite par cet organisme ? Dans l'affirmative quelle suite compte-t-il y réserver ?

REPONSE

On n'installe pas sciemment, dans les autres pays des stations sur les plages ou à proximité des côtes ; il n'est fait exception que lorsque d'importantes chaînes de montagnes empêchent de desservir les populations établies à la côte, ce qui n'est évidemment pas le cas en Belgique.

En effet, une station d'émission couvrant très généralement une surface de zone sensiblement circulaire, son efficacité serait sans utilité pour personne, considérablement réduite

puisque la moitié de la zone couverte serait la mer.

Pour le surplus, les longueurs d'onde qu'on peut utiliser en Belgique aux termes de conventions et accords internationaux, sont occupées par un nombre déjà trop grand de postes régionaux de radiodiffusion dont le fonctionnement, sans interférences mutuelles pose un problème des plus ardues à résoudre. L'établissement de nouvelles stations, en créant des zones d'interférences supplémentaires puisque les distances entre certains émetteurs seraient raccourcies, viendrait encore augmenter les difficultés éprouvées et rendrait la situation inextricable.

D'autre part, le fonctionnement d'un émetteur de radiodiffusion à la plage, entraînerait sans aucun doute, des complications techniques dans le fonctionnement de nos installations radioélectriques côtières et dans le service radiomaritime, ce qui ne serait pas sans offrir de graves dangers notamment pour la sécurité de la navigation en mer et aérienne.

Quoi qu'il en soit la question des postes privés fait actuellement l'objet d'un examen d'ensemble ; la demande introduite par l'A. S. B. L. « Ostende Radio » sera attentivement examinée à cette occasion.

Georges Lammertyn ont été promu agent secrétaire ; le premier est en service chez M. le commissaire adjoint Pintelon, tandis que le second travaille chez M. le commissaire adjoint Calmeyn. Toutes nos félicitations !

A Westende

Nous apprenons de source autorisée que la Direction du Lac aux Dames a décidé de ne pas renouveler cette année, les galas auxquels elle avait habitué son élégante clientèle ; seule la piscine sera accessible.

Cette décision n'enchantera pas la clientèle de Westende.

La visite royale en France

Il avait été annoncé il y a un certain temps déjà que le Roi Léopold III aurait fait une visite officielle à Paris, après celle de l'Angleterre et de Hollande. Le temps passe et les frontistes voient avec plaisir cette hésitation qu'ils qualifient d'antipathie pour la France.

UN PEU D'HUMOUR

UN CLIENT DIFFICILE

— Garçon ! c'est dégoûtant, je viens de trouver un lacet de soulier dans mon vermicelle !
Le garçon — Monsieur espérait-il trouver pour le prix modique de son potage, une chaussure complète.

SYNONYMIE

Ateinte depuis longtemps d'une forte dysenterie, un vieux concierge se décide à faire appeler le médecin.

— Quel est le siège de votre maladie ?

— La chaise percée que vous voyez-là, mon bon docteur !...

BRUIT INSOLITE

Le diner tire à sa fin.

Tout à coup, une odeur peu agréable se répand dans la salle à manger. Monsieur fronce le sourcil, Madame regarde sévèrement Bébé. Ce dernier rougit un peu, puis hardiment :

— Papa, c'est le fromage... je l'ai entendu !

Avis

L'Administration Communale d'Ostende porte à la connaissance des intéressés qu'une place de chasseur est à conférer au Palais des Thermes.

Les candidats doivent être de nationalité belge et de conduite irréprochable ; ils doivent être âgés de 15 au moins et de 18 ans au plus et posséder les deux langues nationales. De préférence on prendra en considération les demandes des candidats qui connaissent également l'anglais et l'allemand. Le traitement est fixé à 200 frs. par mois.

Les demandes doivent parvenir à l'Administration communale au plus tard le 24 juin et indiquer soigneusement l'adresse et l'âge des candidats.

fonctionnaire allemand suggère d'y employer des criminels de droit commun.

La joie chez les fraudeurs

professionnels

Depuis quelques jours un fonctionnaire trop zélé du Ministère des Finances a imaginé de supprimer du personnel dans la surveillance du Littoral.

Les fraudeurs au courant de tous les mouvements des douanes ont pris un apéritif supplémentaire en apprenant cette agréable nouvelle.

Pour les contribuables, il en est autrement, car il va de soi que les finances déjà malades seront bientôt à l'agonie.

Ce fonctionnaire se moque-t-il de la population belge en travaillant ouvertement contre les intérêts de l'Etat ?

Le gouvernement gagnerait beaucoup en le priant de prendre sa retraite.

LES TRAVAUX SONT COMMENCES A LA

RESIDENCE MARIE-JOSE

COIN DE L'AVENUE LEOPOLD ET DE LA PLACE MARIE-JOSE.

Le plus beau building moderne de la ville. — Les plans ont été étudiés jusque dans les moindres détails. — N'hésitez pas d'acheter un de ces appartements luxueux — Vous habiterez un immeuble de grande allure, admirablement bien situé, avec une entrée principale de grande luxe, escalier en marbre, lift, de beaux parquets placés sur des tapis de liège aggloméré insonore. — Cuisines et salles de bains complètement et luxueusement équipées.

CONSTRUCTEURS :

Entr. Génér. François Amelinekx

ANVERS — BRUXELLES — GAND — LIEGE

La plus grande firme spécialisée en immeubles à appartements et dont les expériences acquises, la correction et les larges moyens sont notoirement connus.

IL N'Y A PLUS QUE QUELQUES APPARTEMENTS

Pour tous renseignements et pour traiter s'adresser à

M. RENE VAN HOLLEBEKE — GAND

BUREAUX D'OSTENDE :

A OSTENDE : HOTEL DU PARC, Place Marie-José.

Lundi, Mercredi et Vendredi de 2 à 5 heures.

batière en or à carillon et portant les armes d'Ostende. »

H. Kessels fit construire sur la plaine des Récollets, occupée aujourd'hui par le Palais de justice un élégant pavillon dans lequel fut déposée la baleine, et dont le « Journal de Gand » fait la description suivante :

« Le pavillon fixe tous les regards par l'élégance et la légèreté de son architecture. Qu'on ajoute à cela l'éclat que cette belle construction emprunte à la position où elle se trouve sur la vaste plaine des Récollets... »

L'ouverture solennelle de l'exposition eut lieu le 9 mai 1828 en présence de toutes les autorités de la ville : gouverneur, bourgmestre, généraux, officiers supérieurs de la garnison et de la « Schutterij », magistrats, etc.

L'exhibition de la baleine de Kessels était un événement important dans la vie des Gantois de cette époque. Aussi le public affluait-il dans le pavillon de la plaine des Récollets. On ne se lassait pas d'admirer « le colossal habitant des mers » le « formidable monstre marin », « le géant de la création », « le roi des poissons par la taille et par le poids », « le chef-d'oeuvre colossal de la nature », etc. ainsi le désignaient les journaux des villes belges : Ostende, Gand, Bruxelles, Anvers, où Kessels exposa sa baleine.

Voici la description qu'en donne le « Journal de Gand » dans son numéro du 11 mai 1828 :

« Cette baleine a 97 pieds de longueur sur 18 de hauteur. Lors de la dissection qui en fut faite on lui enleva 20.000 kilogrammes de lard ; 63.000 kilogrammes de chair putréfiée furent enfouis. On est parvenu à conserver la queue entière. La baleine offre 22 pieds d'envergure. D'après l'opinion de plusieurs naturalistes de Paris et entr'autres de M. Cuvier, l'âge de ce cétacé devait être de 9 à 10 siècles. »

On se fera une idée des dimensions colossales de la baleine quand on saura que le dimanche 18 mai l'intérieur fut transformé en « Temple d'Euterpe ». On y donna un concert vocal et instrumental auquel participa un orchestre de vingt-quatre musiciens.

Nous donnons le programme de ce concert à titre de spécimen du répertoire de cette époque :

1. Ouverture de Tancredi — Rossini.
2. Air de Joseph en Egypte — Méhul.

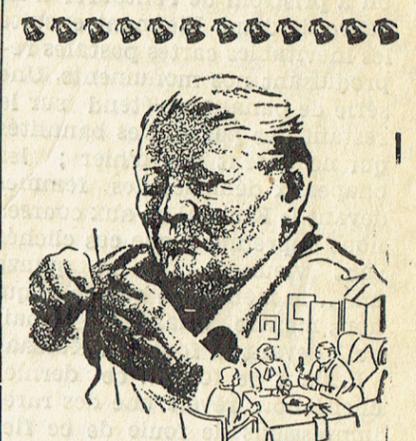
mar. Aussi tous les hauts personnages, qui y assistaient, ont-ils félicité M. Kessels sur le goût et les soins dont il avait fait preuve dans cette fête.

A en croire le même « Journal de Gand » mille (?) personnes pouvaient entrer et circuler facilement à l'intérieur de la baleine :

« Les différents corps composant la garnison, infanterie, hussards et artilleurs, ont visité la baleine. Deux bataillons à la fois, au nombre de plus de 1000 hommes ont pu se placer commodément dans les galeries et y circuler. Ce spectacle a vivement intéressé nos guerriers et les officiers ont, en même temps au nom de leurs subordonnés, exprimé à M. Kessels leur gratitude pour son désintéressement. »

L'exposition de la baleine de M. Kessels excita la verve poétique de plus d'un chansonnier de l'époque. Voici trois couplets qu'on chanta à l'un des banquets d'Ostende. Ils sont l'œuvre d'un Ostendais, Bernaert, auteur d'une « Notice sur la Baleine échouée près d'Ostende, le 5 novembre 1827 » :

Le bon Jonas, est il écrit,
Vécut trois jours dans la baleine.
Et du monstre, qui l'engloutit,
Il sortit vivant et sans gêne.



A mon âge

on a déjà une bonne expérience. Devenue méfiante je ne garde confiance qu'en ce qui a toujours été reconnu comme bon et je prends, lors de maux de tête, refroidissements et rhumatismes uniquement des comprimés d'Aspirine.

ASPIRINE 
LE PRODUIT DE CONFIANCE!

L'ASPIRINE n'attaque pas le coeur, ni l'estomac, ni les reins

TOUS LES 1500 KM.
DANS VOTRE INTERET
FAITE GRAISSER VOTRE VOUTURE

CAR-FERRY GARAGE

J. Lanoye & R. Maerschalk

59, Rue St. François Ostende

OSTENDE TEL. 722.85

Qui met à votre disposition
un matériel moderne
un service impeccable.

PRIX MODERES Conditions spéciales par mois

OUVERT JOURS ET NUIT (7407)

Ce fait est admis sans débats, Mais un auteur perdrait sa peine.

S'il vous assurait que Jonas Engloutit la baleine.

xxx

Un citoyen sut l'acquérir, Par un zèle patriotique, A son prince il vient de l'offrir Au sein d'une fête civique, Puisse l'honneur et puisse l'or Le récompenser de sa peine. Puisse-t-il se faire un trésor, Grand... comme la baleine.

xxx

L'auteur de ces vers imparfaits Messieurs doit rougir du contraste, Qu'offrent de si maigres couplets,

Auprès d'un sujet aussi vaste. Mais il a fait un tel effort. Qu'afin de retrouver haleine Il viderait un rouge-bord

Grand comme une baleine. rut avec ellep ? ,

Après Gand, Kessels exhiba la baleine à Bruxelles. Il parcourut avec elle l'Europe et les E-

LA VILLE ET LA PROPAGANDE

(suite de la 1e page)

rêt, comme dans celui de toute autre personne qui pourrait se dire lésée par mon initiative.

Croyez, à l'assurance de mes sentiments confraternels

tats-Unis d'Amérique. Les dimensions colossales de ce cétaqué ment et faisaient accourir les spectateurs. Le squelette de la baleine se trouve aujourd'hui dans une annexe du Musée d'histoire naturelle de St.-Petersbourg.

Plusieurs publications s'occupent de cette baleine. Les principales sont « L'Ostéographie de la baleine échouée à l'Est du port d'Ostende, le 4 novembre 1837 », par le docteur Dubar, avec treize grandes planches et deux notices (1882 et 1885) du savant professeur de Louvain, P.-J. van Beneden.

La « Biographie nationale » consacre une longue notice à M. Herman Kessels, né à Bruxelles, le 2 mai 1794, et mort à St. Josse ten-Noode, le 15 novembre 1851. Il prit une part active aux événements de 1830 et résida à Gand, de 1832 à 1834, en qualité de commandant de l'artillerie des deux Flandres. Quatre de ses fils, dont deux avec le grade de général, appartinrent à l'armée.

tauge bien seul un petit enfant qui à l'air tout perdu.

L'autre façade paraît tout aussi déserte... Déserte encore la piscine des Thermes... Décidément les foules ne fréquentent

ECHOS ET NOUVELLES

SERVICE PHARMACEUTIQUE DU DIMANCHE 18 JUIN 1939

Assureront le service toute la journée : Pharm. Beuselinck, ch. de Nieupoort, 2.

Jusque 12.30 h. : Pharm. Dobbelaere, rue des Soeurs Blanches, 18 et Delang (Opex)

Les autres pharmacies restent fermées toute la journée.

Service de nuit : Pharm. Beuselinck, chaussée de Nieupoort, 2.

MAISON DE BRUXELLES

fait robes et manteaux sur mesure, prix modérés, beau travail. Transformations. Robes à façon à partir de 45 frs.

Toute commande fournie en 8 jours. Nous acceptons votre tissu. 104, rue Christine. (7386)

ANCIENE GARDE AU RHIN

Il est porté à la connaissance des membres que la réunion mensuelle aura lieu le dimanche 18 juin au local « Prince Baudouin » 22, rue St-Sébastien, à 10.30 h.

A l'ordre du jour : Rapport par l'inauguration du drapeau 4/6

Participation aux festivités des 3/23.

Inauguration du drapeau section Tournai 25/6.

CONCOURS DE SAUVETAGE

Le dimanche 18 juin, la S. A. Ostende-Plage organise un concours de sauvetage entre les sauveteurs des différents services de bains du Littoral.

Cette manifestation sportive est organisée sous les auspices de M. Baels, Gouverneur de la Province et des Bourgmestres des principales communes du Littoral.

Le concours a lieu en 3 épreuves ;

1. — Manœuvre et Course de canot : Sauvetage d'un mannequin se trouvant à une certaine distance en mer.

2. — Epreuve de natation : Environ 100 m. Départ en ligne du large vers la plage.

3. — Exercice de sauvetage : Sauvetage par 2 hommes sans canot, d'un mannequin abandonné à la limite ordinaire des bains.

MATCH BRUTAL

Au cours d'un match de football, qui opposait l'équipe des policiers d'Ostende à l'Opex, deux joueurs furent sérieusement blessés. L'agent Eugène Week fut relevé ayant les muscles du genou coupés ; enfin le pompier Persin eut la jambe fracturée.

ETSY

MAISON ETIENNE MEYER

Chapelierie - Chemiserie
11. RUE DE LA CHAPELLE
OSTENDE

(7414)

UN CYCLISTE, QUI AVAIT CAUSE UN ACCIDENT PREND LA FUITE

Samedi soir, rue St. Paul les agents de police furent priés d'intervenir, contre Eugène Degraeve, habitant rue des Plantes, 22 qui s'était fait justice lui-même envers Auguste Demoor, matelot au long cours, domicilié rue du Chemin de Fer., 37 qui roulant également à vélo l'avait renversé et avait pris la fuite.

Degraeve, ayant les vêtements déchirés et une blessure au genou, n'en avait pas moins poursuivi Demoor et lorsqu'il l'eut rattrapé, lui avait allongé un coup de poing sur le nez, qui saignait abondamment.

Le commissaire M. Beauprez a ouvert l'enquête d'usage.

AIGLE-BELGICA

BIERES FINES

S'adr. Rue du Canal, 1
OSTENDE — Tél. 713.32

VOL DANS UNE TENTE

Des inconnus se sont introduits nuitamment dans une tente, appartenant au Général Mertens, domicilié rue des Plantes. Des costumes de bain et plu-

DE JEUNES GARNEMENTS QUI PROMETTENT

Nous avons signalé peu de jours qu'un jeune gamin, âgé d'environ 15 ans, dont le signalement avait été lancé, avait loué le 6 juin dernier une bicyclette chez M. Deweert et ne l'avait pas rapportée, que de plus il avait fourni une fausse adresse.

Grâce au signalement, un jeune homme crut reconnaître le gamin qui était recherché. C'est ainsi que le commissaire adjoint M. Ameel fut amené à faire venir au bureau Théophile Bernard, 14 ans, domicilié, 34, rue des Cordonniers.

Le garnement tenta de fuir, mais il put être appréhendé mardi et interrogé. Il déclara n'avoir pas voulu voler le vélo et expliqua que certain de ne pouvoir être revenu à temps, il avait donné une fausse identité ; enfin que le soir, il avait prêté son vélo à un ami, avec prière de le cacher dans les buissons du Parc Marie-Henriette. Ce qui fut fait, mais le jour suivant, la bicyclette était disparue.

Mis sur la selette, Bernard dressa la liste de tous les vols qu'il avait commis précédemment. A l'origine de ces larcins, on note le vol d'une pomme. L'an dernier, il avait loué une bicyclette chez M. Van Slembrouck, chaussée de Thourout, il la ramena, mais s'éclipa avec le vélo, dès que le tenancier eut le dos tourné. Il s'en fut chez lui, donna le vélo à son père, auquel il prétendit l'avoir reçu d'un ami, qui n'en voulait plus. Le vélo fut vendu pour cinquante francs.

Bernard déclara encore avoir volé une voiture d'enfant en compagnie d'un ami François M. domicilié rue des Cordonniers. La voiture fut revendue.

Le même garnement a avoué s'être introduit avec un autre de ses jeunes amis, Alphonse V. habitant rue Christine, dans les tentes du Général Mertens et du Sr. Seuryneck, qui se trouvaient sur la plage et y avoir volé de nombreux objets, qui furent en partie retrouvés lors d'une perquisition au domicile de Bernard. Les trois garnements seront déferés au juge des enfants à Bruges.

Terrains à bâtir à vendre

SITUES A OSTENDE OUEST, RUE FRERE ORBAN ET PARVIS ST.-JEAN-BAPTISTE

SITUATION UNIQUE pour cottages, maisons et industries

PRIX AVANTAGEUX

S'adresser à la
Ste. Gle. IMMOBILIERE ET FINANCIERE — S. A.
Rue des Concessions Ostende (Sas) Tél. 73671

LA FRATERNELLE DES 3e ET 23e DE LIGNE EN FETE

Le 10e anniversaire de la fondation

SAMEDI 17 JUIN

Après-midi et avant-soirée, arrivée et réception des participants au local Café Prince Baudouin, rue St. Sébastien.

A 20 h. : Départ pour le Casino-Kursaal.

A 19.30 h. : Rassemblement au local.

A 20.30 h. : Au Casino-Kursaal Grand Concert de Gala avec le concours de la Musique du 3me régiment de Ligne sous la direction du Lieutenant Chef de Musique Gasia ; du Grand Orchestre Symphonique du Kursaal, sous la direction de M. Aimé Mouqué.

A 22.30 h. : Grand Bal dans la salle des Ambassadeurs. Tenue de ville. Insigne. Diminutifs des décorations.

DIMANCHE 18 JUIN

A 9.30 h. : Rassemblement au local.

A 10 h. : En la Collégiale SS. Pierre et Paul : Service Solennelle à la mémoire de nos Anciens Frères d'Armes, tombés au Champ d'Honneur et décédés depuis la Guerre.

A 10.45 h. : Rassemblement général au Parvis SS. Pierre et Paul. Port des décorations grands modèle.

A 11 h. : Départ du Cortège vers le monument des Anciens Combattants des 3me et 23me régiments de Ligne. Cérémonie avec participation du 3me Régiment de Ligne. Défilé des Anciens Combattants devant le Chef de Corps actuel et les Anciens Chefs de Corps des 3me et 23me régiments de Ligne de pendant la guerre 1914-1918.

A 12 h. : Réception à l'Hôtel de Ville, par les Autorités Communales.

A 13 h. : Grand Banquet démocratique à la Scala.

A 15 h. : Réunion de la Fraternelle en séance plénière.

A 16.30 h. : Départ pour Nieupoort. Hommage et visite au monument de notre regretté grand Roi Albert Ier.

A 18 h. : Retour à Ostende.

A 16.30 h. : A la Scala : Séance de clôture des festivités du Xme anniversaire.

EXPOSITION MEMLINC A BRUGES

Dans quelques jours on inaugurerait au musée communal à Bruges l'Exposition consacrée aux oeuvres du Peintre Flamand Hans Merling, à l'occasion du 500e anniversaire de sa naissance.

Le moment n'est pas venu d'analyser l'art jamais égalé du Maître Brugesois ; nous voulons

Memling verra bientôt revenir dans ses murs les trésors d'art qui sont créés et qui font maintenant la gloire et la richesse des heureux propriétaires.

Les amateurs d'art du monde entier viendront à Bruges pour jouir de l'art mystique et de la noblesse d'expression qui émane des tableaux de Memling.

tence-Plage Magazine ». Le petit mystère auquel nous faisons allusion est donc élucidé.

Les efforts de M. Lanoye méritent certes encouragement. Mais ce qui précède n'enlève rien à l'argumentation que nous avons avancée dans notre dernier article.

LA MAUVAISE PROPAGANDE

Nous sommes convaincu que M. R. Lanoye mettra tout en œuvre, malgré la modicité du soutien officiel, pour produire un exemple de bonne propagande. En attendant, consacrons quelques lignes à un lamentable exemple de mauvaise propagande. Nous parlerons donc de la brochure distribuée, par les soins de la Ville, au pavillon d'Ostende, à l'Exposition de Liège...

Cette brochure, malgré son titre, est indigne d'une Reine des Plages. Mais faisons de la critique brève et objective.

L'opuscule comprend 24 pages, et une couverture, imprimés à l'héliogravure. Il est illustré d'une centaine de clichés, dont à peine trois sont bons. Les autres, tous les autres, sont mauvais. A commencer par la pitoyable image qui prétend représenter la maquette du pavillon d'Ostende ; pour en accentuer la misère on a pris soin de l'entourer d'un cadre de deuil. Viennent ensuite les inévitables cartes postales reproduisant nos monuments. Une série de banalités s'étend sur le restant des pages. Des banalités qui ne datent pas d'hier ; les chapeaux démodés des femmes devant le Kursaal ou aux courses nous apprennent que ces clichés sont vieux de dix ou quinze ans... le même âge que celui qui nous montre Chaliapine (mais oui) devant la foule au Kursaal.

Parlant de foule... ce dernier cliché nous révèle une des rares impressions de foule de ce fier ouvrage publicitaire. En effet : les « salons du Kursaal » y figurent « totalement » vides. Rien que les chaises et les tables. Idem pour les « nouvelles installations de la plage » : on y voit un escalier désert, en haut duquel trône un personnage tout de blanc habillé... Déserte la vie intérieure des cabines pour dames... Déserte la fontaine des Thermes... Désert le Hammam...

Déserte la fontaine du Trinkhall... Pour mettre en valeur l'admirable palais des Thermes, on n'a rien imaginé de mieux que de le laisser voir préfacé d'un immense désert de sable où pa-

quées devant le Kursaal s'élevaient au nombre de six ou sept (il y en a peut être davantage, mais il faut les deviner).

D'autres images sont « illisibles » (voir slipway) ou inexactes (voir le « centre médical des Thermes » !).

Le château d'eau fait figure de laboratoire. Et quant au laboratoire lui-même, il y figure sous la forme d'une étuve géante où mijotent... trois matelas. Mais ici, franchement, je crois qu'on a voulu jouer un mauvais tour à notre Bourgmestre, qui, comme on sait entoure le laboratoire communal d'une juste sollicitude. Car il ne faut pas être expert ès arts photographiques pour réussir une très jolie et très intéressante photo d'un intérieur de laboratoire. Qui donc irait penser à des matelas quand un microscope et une série d'éprouvettes réalisent un scintillant et suggestif tableau... Ces trois matelas constituent une belle rigolade... et le chef d'œuvre de l'ensemble.

On m'assure que l'impression de cette brochure absurde a coûté 77.000 frs pour 100.000 exemplaires. L'imprimeur a évidemment fait son travail au moyen du matériel qui lui fut remis, et selon des instructions bien précises. Il ne peut être mis en cause. J'ignore si la collaboration des photographes a coûté quelque chose : ils ne sont pas coupables si l'on a bien voulu la leur payer... Mais on ne peut pas dire que ceux qui ont donné leur agrément à la mise sur chantier d'un tel ouvrage ont bien mérité de notre ville.

Comment ! à une époque où existent à foison les illustrations photographiques, en des temps où tout le monde lit et regarde des revues comme : « Match », « Marianne-Revue », « Vu », « Marie-Claire », « Hebdo » la Reine des Plages édite cette brochure qui ne vaut même pas ce qui se faisait il y a 30 ans quand l'art de la photogravure venait de naître ! Les messieurs responsables de l'indigente production qui nous occupe n'ont certainement jamais vu les albums qui se trouvent chez tous les libraires et où s'étalent à chaque page des exemples de ce que la camera peut réaliser aujourd'hui. En fait d'édition, ils se sont délivrés un magistral certificat d'incompétence... Un certificat qui coûte au contribuable ostendais : 77.000 frs... et le reste...

Et qu'on ne vienne pas nous

VOL D'UN PORTE-PLUME RESERVOIR

Un porte-plume réservoir a été volé dans le bureau de M. Valère Vandembroucke, marchand de charbon, installé Place Van Mae-stricht.

MODERNISEZ VOTRE INTERIEUR.
Avec les meubles de bon goût, accessibles à toutes bourses. « L'ETOILE DU LITTORAL », rue Christine, 69, Ostende. (7482)

L'ARGENT DU TIROIR-CAISSE

Mme Godderis, qui exploite un café, dans la rue de l'Eglise, a déposé plainte à charge d'inconnus, pour vol d'une somme d'argent.

Si les dames de forte taille veulent être bien habillées qu'elles s'adressent ; 104, rue Christine. Pleine satisfaction.

TOMBE DANS LE BASSIN

Un membre de l'équipage du motorship « Royal Daffodill », M. Wylens, est tombé, samedi après-midi dans le premier bassin, quand la police alertée arriva sur les lieux, le matelot s'était sauvé par ses propres moyens.

Abonnez-vous à L'INDEX FINANCIER

L'unique annuaire permanent de documentation financière et industrielle mise à jour

Abon. Belgique 1 an. 400 fr.
Numéro spécimen sur demande contre 10 francs à verser au C. C. P. 125.23

VOL D'UN VETEMENT

Elisabeth Caron a déposé plainte contre inconnus pour vol d'un vêtement en cuir.



dire, cette fois encore, qu'on aurait pu mieux faire, mais qu'alors l'affaire aurait coûté plus cher. C'est faux. N'importe quel album d'amateur, même novice, contient des images supérieures en qualité à la moyenne de ce qu'on nous présente...

Pour terminer cette critique, qui est loin d'être trop sévère et qui reste fort incomplète, je dirais encore que le plan « artistique » d'Ostende, imprimé en couverture, les noms des rues sont tous indiqués exclusivement en flamand.

L. CALENE.

et sommiers en 24 h., «L'Etoile du Littoral ». Ant. Van Neste-Blancaert, rue Christine. 69.

MISE A L'OMBRE D'UN VOLEUR DE TANDEMS

Depuis quelques mois déjà Joseph Gustin, domicilié rue Vanderbrugghe 102, à Anderlecht se rendait coupable de vols de tandems, qu'il faisait ensuite disparaître.

La brigade spéciale d'Ostende a mis fin à ses exploits en le retrouvant dans un hôtel de la ville.

Gustin a été transféré à Bruges.

Rien n'est trop bon pour vos yeux ; au premier trouble, à la moindre gêne, n'hésitez pas pour demander l'avis d'un opticien qualifié. La Lunetterie Belge, Opticien spécialiste UPOB 84, rue de la Chapelle (près de la gare) se fera un plaisir de vous renseigner consciencieusement. Verres pour toutes les vues ; lunettes pour chaque visage.

COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE D'OSTENDE

Le Président informe qu'une place d'employé aux services de la Commission d'Assistance Publique est à conférer. Les candidats doivent introduire leur demande avant le 1 juillet prochain.

Conditions :
Etre belge, avoir satisfait aux obligations de milice, être de bonne conduite et moeurs ;
Posséder le diplôme d'études moyennes du degré supérieur humanités anciennes ou modernes ;
Limite d'âge : 21 à 30 ans (35 ans pour les bénéficiaires des lois de 1919 et 1924).

Participer à un examen-concours ;
Obligation de faire un stage d'une année avant la nomination définitive ;
Habiter effectivement la Commune au plus tard trois mois après l'entrée en fonctions ;
Subir un examen médical ;
Traitement de début : première année fr. 11.5000 ; deuxième année fr. 12.500 frs.

Demande avec pièces justificatives à envoyer à la Commission d'Assistance publique, 15, rue E. Cavell à Ostende.

Consultations : Jeudi de 9 à 12 de 2 à 5 et sur rendez-vous. (7445)

GRAVE ACCIDENT

Un grave accident de travail s'est produit à bord d'un chalutier amarré dans le port. L'ouvrier Henri Cloet, domicilié 24, rue Banc aux Huitres, était au travail avec une paire de ciseaux lorsqu'à un moment l'outil tomba sectionnant l'artère du poignet.

Le blessé a dû être transporté d'urgence à l'hôpital.

Mlle Hélène Deroo, domiciliée rue du Quai a été cruellement mordue à la jambe droite, par un chien, dont le propriétaire est resté inconnu. Une enquête est ouverte.

habitant le Contréam.

REPRESENTANT

introduit garages Flandres Limbourg est demandé par YACCO l'huile des Records du monde. 19. Bd. de Nieuport. Bruxelles. (7443)

LA BENEDICTION DE LA MER A HEYST

Malgré le mauvais temps qui sévissait au littoral belge a eu lieu sur la digue de Heyst la traditionnelle cérémonie de la bénédiction de la mer par M. Masschelen, curé de la paroisse. La procession avait été décommandée et le cortège précédé de l'Harmonie Ste Cécile, était des plus réduit.

Le public lui aussi était restreint et ce fut pendant l'averse que M. Masschelen bénit les flots.

Quelques personnalités locales assistaient à la cérémonie.

A Blankenberghe la bénédiction de la mer a été reportée à dimanche prochain.

TRAMWAYS.

A titre d'essai, à partir du 27 mai, des tramways sont mis en circulation après les représentations cinématographiques.

Départs du théâtre à 23.10 — 23.23 — 23.38 — 23.51 vers l'avenue Elisabeth.

Départs de la gare à du quai à 23.09 — 23.22 — 23.37 — 23.50 vers Mariakerke, rue de France, avec correspondance au Petit Paris.

AVIS

Le docteur A. De Vos, radiesthésie médicale, a l'honneur d'informer qu'il vient d'ouvrir un cabinet médical, 45, rue Royale, à Ostende.

Consultations : Jeudi de 9 à 12 de 2 à 5 et sur rendez-vous. (7445)

GRAVE ACCIDENT

Un grave accident de travail s'est produit à bord d'un chalutier amarré dans le port. L'ouvrier Henri Cloet, domicilié 24, rue Banc aux Huitres, était au travail avec une paire de ciseaux lorsqu'à un moment l'outil tomba sectionnant l'artère du poignet.

Le blessé a dû être transporté d'urgence à l'hôpital.

optimistes.

La participation que d'aucuns estimaient menacée par la situation internationale, dépasse tout ce qu'on aura pu attendre dans une période normale.

Tout d'abord toutes les oeuvres de Memling conservées à Bruges, Anvers et Bruxelles y seront exposées ; aussi les musées et les collections de la France, de l'Angleterre, du Danemark, de la Hollande, de l'Italie, de l'Allemagne et même de l'Amérique n'ont pas hésité à confier leurs chefs d'oeuvres inestimables aux organisateurs de Bruges. Ce geste constitue un contraste très significatif dans un temps où beaucoup de gens ne croient où voir que l'incertitude, des menaces et des guerres.

Est-ce la renommée de Bruges comme ville d'art qui inspire aux musées et aux mécènes étrangers des sentiments particulièrement généreux ; ou est-ce l'admiration et le respect profonds qu'ils ont pour le créateur du « Mariage mystique de Ste Catherine » ? Nous croyons plutôt que c'est l'un et l'autre.

Quoi qu'il en soit, la ville de



COLLISION D'AUTOS

Dimanche s'est produit au coin de l'avenue Léopold et de la place Marie-José une collision entre l'automobile d'Alfredo Scozzafava et le taxi conduit par Moerman G..

Mrs Donilda Lamont, épouse Cecil Vheeker, habitant Westcliff on sea, fut projetée contre le volant de la voiture et fut relevée atteinte d'une fracture du bras. Elle dut être transportée à la clinique.

Les plus jolis rideaux,

les plus beaux couvre-lits. «A l'Etoile du Littoral». Ant. Van Neste-Blancaert, rue Christine, 69.

ACCIDENT DE ROULAGE

Pierre Vyncke, cafetier, rue du Port Franc à Ostende, a été samedi soir, renversé par l'automobile, conduite par Gaston Lams, rue des Dunes, à Breedene.

La victime a été relevée blessée Le commissaire M. Beauprez a ouvert une enquête.

PLUS D'IVROGNES

POUDRE JANEHO
Inoffensive, sans goût, boîte: fr. 12.50
CORSELIS, 2, place de Brouckère, Bruxelles. — Amélioration rapide.



gine que ce sont seulement les érudits qui comprennent le talent ingénieux du Maître Flamand. Quiconque ne reste pas aveugle devant l'art dans sa plus noble expression, y trouvera un régal pour les yeux.

Les madones de Memling sont d'une beauté surprenante, et quelle béatitude dans ses anges, quelle candeur dans ses légendes. Il a créé un type féminin inconnu avant lui et disparu depuis ; de toutes ses toiles se dégage le calme et une conception mystique de la vie, en même temps qu'une sérénité angélique.

Des milliers et des milliers d'étrangers viendront à Bruges pour assister à cette manifestation d'art qui, comme en 1902 lors de l'Exposition des Primitifs Flamand, fixera une perle de plus à la couronne déjà si brillante de la Cité qui fut le foyer de l'Ecole Flamande.

Tous les amateurs d'art et tous ceux qui savent se soustraire encore un moment aux occupations matérialistes qui ne cessent d'écarter leur influence néfaste sur notre génération, se donneront rendez-vous à Bruges, la Cité de Memling.

On nous prie d'annoncer la mort de

Monsieur CHARLY de BROUCKERE
Epoux de Dame Andrée Fraeys, Administrateur de la Société Textile de Roulers
Grand-Invalide de guerre
Chevalier de l'Ordre Léopold II
Décoré des Croix de guerre, Croix de Feu,
Médaille des Volontaires
Médaille de la Victoire
Médaille Commémorative

né à Roulers le 22 avril 1896 et décédé à Ostende, le 15 juin 1939 des suites d'une maladie contractée à la guerre.

L'inhumation aura lieu le Samedi 17 juin, à 3 heures à Roulers.

Réunion à la mortuaire, Castel Vert, rue des Champs, 23, Roulers à 2.30 h..

Bd. Van Iseghem, 40. (7448)

DISPOSITION DE VELOS

Deux nouvelles victimes des voleurs de bicyclettes, Bruno Bol, 50, av. de Smet de Naeyer, plaque 198919 et Madeleine Van Stechelma plaque 210.372.

A L'EXPOSITION DE LIEGE

INAUGURATION DU
PAVILLON D'OSTENDE

La ville d'Ostende a tenu à participer de façon extrêmement brillante à l'Exposition Internationale de la Technique de l'Eau.

Elle a érigé sur la rive gauche de la Meuse, non loin du palais d'UReich, un petit pavillon de trois cents mètres carrés qui montre, par des peintures, des maquettes et des photographies, le triple visage de notre première plage : Ostende-Balnéaire, Ostende-Maritime, Ostende-Thermal et climatique. Ce pavillon a été inauguré officiellement lundi après-midi sous la pluie. Un train spécial avait amené dès le matin les personnalités qui étaient accompagnées de quatre sociétés d'agrément, l'Harmonie Comunnale sous la direction de Ch. Deturck, les Amis des Pêcheurs, les Gilles de la Mer, aux costumes inspirés des choses de la pêche et enfin une Société chorale. Tous ces groupes multicolores vinrent animer les rives de l'Exposition.

Nous ne nous attarderons pas à la narration des festivités de l'inauguration.

Nous tenons à publier in extenso le discours, prononcé par M Moreaux, bourgmestre d'Ostende :

Mesdames.

Messieurs,

Fidèle à une tradition chère aux Belges, je vous propose à l'heure des toasts, d'élever tout d'abord notre pensée vers le trône où siège Celui qui, avec tant de sagesse, préside aux destinées de la Nation.

Au Roi !

Vous cacherais-je, Mesdames et Messieurs, la joie que m'a causée cet après-midi, la présence à la cérémonie officielle d'inauguration, de nombreuses personnalités tant du Gouvernement que du monde officiel liégeois. Et ma joie est d'autant plus grande que je constate, ici, que beaucoup d'entre elles ont eu le gracieuseté de se ranger, à l'occasion de cette modeste collation, une nouvelle fois, à nos côtés.

Ce geste d'affectueuse sympathie nous va croyez-le bien, droit

éjà pour elle. Ostende est, depuis d'innombrables années le séjour de prédilection d'une foule d'efamilies liégeoises. Celles-ci s'y sentent chez elles, comme s'y sentent chez eux nos frères de wallonie que les hasards de la vie ont amenés à y résider, l'année. Nous sommes fiers de l'hommage, que, en le reconnaissant, ils rendent à notre amant. Ce ne sont, croyez-le bien, Mesdames et Messieurs, ni les extravagances de quelques extrémistes en mal d'arrivisme, ni les outrances d'une poignée de vésaniques, censément idéologues, ni les excentricités de certains funambules — ces derviches hurleurs de la politique — auxquels, en haut lieu, on en prête, hélas que trop bénévolement l'oreille qui parviendront à rompre jamais les liens qui unissent Wallons et Flamands.

Quant à moi, je ne veux, pour notre chère Belgique, ni de l'autonomie culturelle, — grotesque petit monstre bicéphale en gestation, et qui dès avant sa naissance, inquiète et indispose déjà sa mère, et ne semble appelé par ses pères spirituels, qu'à troubler la sérénité de notre vie familiale, sinon à y semer orages et tempêtes — ; ni de ce grossier miroir à alouettes qu'est la fédération, qui ne cache, en vérité qu'une machination odieuse, trahie pour mieux aboutir, après la séparation de corps apparemment anodine qu'en fait elle implique, au divorce longuement, impatientement convoité.

Ce que je veux, moi, compte tenu des droits, d'ailleurs incontestés, du peuple flamand à une émancipation totale ; ce que réclame impérieusement la conscience nationale ; ce qu'exigent de nous les leçons mêmes de l'Histoire c'est, Mesdames et Messieurs, le respect de la charte qui est à la base de nos institutions, avec de surcroît, le serment solennel, de châtier désormais les sacrilèges qui s'aviseraient encore d'y porter la main.

Ni autonomie culturelle, ni fédération ! Entre Wallons et Flamands la fusion par le mariage tout court.

Le « Baudouinville »

LE PLUS GRAND ET LE PLUS
BEAU NAVIRE BELGE

Après la cérémonie officielle du baptême qui a eu lieu mercredi matin à Hoboken en présence du Roi et du Duc de Brabant, d'intéressantes précisions nous ont été données au sujet de ce magnifique paquebot, construit pour la Compagnie Maritime Belge aux Chantiers COCKE-RILL.

Le « BAUDOUINVILLE » mesure 165,10 m. de longueur sur 20 m. 60 de largeur, et déplace en eau de mer environ dix-sept mille tonnes et peut atteindre en charge une vitesse de 17 noeuds ; ses puissants moteurs Diesel, développant 11.400 C. V. lui permettent d'augmenter sa vitesse et de faire avec 145 passagers à bord, le parcours d'Anvers à Matadi en moins de quinze jours.

Paquebot ultra moderne, le « Baudouinville » peut être comparé aux plus grands navires, car son confort est tel, que quel que soit la catégorie des locaux occupés, le voyageur est assuré d'y trouver le maximum d'avantages requis pour un long voyage en mer. L'installation de ventilation du « Baudouinville » assure au navire par toutes les latitudes, et dans toutes ses parties, une ventilation rationnelle.

A signaler aussi le confort des appartements et des cabines, ou mille et une commodités ont été mises à la disposition des passagers par exemples horloges électriques, les sonneries à signalisation lumineuse, les douches d'eau douce dans les cabines, une installation cinématographique moderne, distribution d'eau potable rafraîchie, bassin de natation, salle de jeux pour enfants et salle de jeux pour enfants de tous âges, etc, bref tout ce qui peut faciliter, égayer la vie à bord.

Tout comme sa construction, qui offre les plus évidentes garanties de stabilité, l'équipement du navire comporte les meilleurs appareillages de sécurité, ainsi que les instruments de navigation les plus modernes, dont, notamment, le « gyro-pilot » ou gouvernail automatique d'un système nouveau et entièrement électrique.

La construction du « Baudouinville » est 95 % belge.

LE PLUS GROS RAT
DU MONDE
EST A PARIS

Près de lui un rat blanc paraît minuscule ! Songez que le « Cricetomys Gambranus » qui vient d'arriver à l'Institut Pasteur a déjà la taille d'un lapin

— Il grossira encore, car il est tout jeune, dit fièrement le docteur Maurice Mathis, en nous le présentant.

Et la jeune savant d'ajouter : — C'est le plus gros rat du monde. Il est originaire du Sénégal, les indigènes l'appellent : « Kantchouly ».

En liberté, cet animal, qui fait naturellement des dégâts énormes, présente une particularité extraordinaire : dans son terrier, près de ses réserves de grains, il fait des petits tas de sel gemme. Où trouve-t-il ce sel ? Nul ne sais, le kantchouly est un débrouillard.

Comme le docteur Maurice Mathis nous annonçait le prochain mariage de M. « Cricetomys Gambranus » avec une jeune personne de son espèce, impatientement attendue :

— Vous allez faire à Paris l'élevage de rats géants ? Vous trouvez que ceux qui envahissent la capitale chaque printemps ne suffisent pas ?

— Rassurez-vous, il ne s'agit pas pour moi de les lâcher dans le métro, dans la zone ou dans les cuisines des restaurants. Certainement ils auraient tôt fait d'exterminer les autres rats. Mais nous n'oserions guère plus avancés : mon kantchouly qui a fort bon appétit, ne s'en tiendrait pas là.

Non ! l'élevage de cet animal est du point de vue scientifique, fort intéressant. Il est utile, en effet, de l'étudier à fond, car c'est un des principaux agents de transmission de la peste et de la fièvre récurrente.

D'autre part, il est d'un intérêt énorme pour ceux qui, comme nous doivent constamment se livrer à la chimiothérapie, de passer le plus d'espèces différentes possible permettant de varier nos expériences.

NOS ECHOS

LA VITESSE DES TRAINS
OSTENDE-BRUXELLES

Une machine aérodynamique a donc remorqué un train qui a parcouru la distance de Bruxelles à Ostende en 57 minutes. De nos côtés, la nouvelle automotrice rapide essayée le même jour a fait le même trajet en 55 minutes. Ce sont là incontestablement deux grandes vitesses, qui ont impliqué à certains moments des « pointes » supérieures à 150 ou même 155 kilomètres à l'heure. Mais encore ne faut-il rien exagérer et ne pas penser, comme on l'a dit, que le train aérodynamique a fait une moyenne de 128 kilomètres à l'heure, pendant que l'automotrice a réalisé celle de 133 kilomètres à l'heure.

En effet, si l'indicateur des chemins de fer donne comme distance parcourue entre les deux extrémités de ligne le total de 122 kilomètres, ceci ne correspond pas ou ne correspond plus à la réalité. La distance figurant à l'indicateur est calculée par l'ancienne ligne partant de Bruxelles-Nord et passant par Alost alors qu'en fait on a utilisé la ligne nouvelle, sensiblement plus courte et partant de Bruxelles-Midi. De même, l'utilisation de la nouvelle gare de Bruges a légèrement réduit la distance.

Entre Bruxelles et Gand, la distance est de 58 km. par l'ancienne ligne, mais elle n'est que de 52 kilomètres par la nouvelle. Y compris ce qui est gagné à Bruges, on peut estimer que la distance effective entre Bruxelles et Ostende n'est plus que de 115 kilomètres ; ainsi donc en parcourant la ligne en 57 minutes, on a réalisé une vitesse correspondant à 121 kilomètres à l'heure. En faisant le trajet en 55 minutes, on obtient une vitesse dépassant 125 kilomètres à l'heure.

Il ne semble pas que l'on doive du reste, jusqu'à nouvel ordre, faire figurer ces horaires parmi ceux d'une pratique journalière. On se contentera de faire Bruxelles-Ostende en une heure, comme il est prévu pour un certain nombre de trains d'été qui seront remorqués par les nouvelles locomotives. Cela fera tout de même une vitesse de 115 kilomètres à l'heure, qui constitue surtout en Belgique un joli record.

L'OFFICE DES PECHEES EN FRANCE
Le secret des grandes migrations des poissons
de mer

L'océanographie est encore une science jeune. La découverte de la vie au fond des mers fut, en effet, vers 1840, l'oeuvre d'Audouin et de Milne-Edwards qui, les premiers, firent connaître que malgré les grandes pressions la vie pouvait exister dans les profondeurs, contrairement aux théories qui avaient cours alors dans le monde savant.

Ces découvertes firent naître dans les différents pays le désir de connaître les formes étranges qui vivaient dans le fond de la mer, et de grandes expéditions s'organisèrent. Parmi celles-ci, il convient de citer celles du navire anglais « Challenger », qui sous la direction de sir John Murray, jeta les bases de la science océanographique. Les autres nations imitèrent l'exemple britannique et vers 1883, la France arma les navires « Talisman », « Travailleur » et « Romanche », et put au cours de l'expédition de 1889, mettre sous les yeux du public des animaux extraordinaires ramenés des grandes profondeurs.

C'est vers cette époque que le prince Albert I^{er} de Monaco commença à son tour ses grandes investigations scientifiques, grâce auxquelles son nom reste lié au développement de la biologie abyssale.

LE CHALUTAGE A VAPEUR

Vers la fin du XIXe siècle, un événement nouveau, la création et le développement du chalutage à vapeur, qui venait transformer complètement la pêche, attirait l'attention des biologistes.

Ces navires, grâce à leurs moyens d'action et leur puissance de propulsion, pouvaient exploiter, avec une efficacité jusqu'alors inconnue, les richesses ichthyologiques du plateau continental de l'Atlantique ; et, très rapidement les savants se demandèrent si cette nouvelle forme de pêche n'allait pas entraîner un appauvrissement des fonds. L'un d'eux, le professeur suédois Otto Petterson, jeta un cri d'alarme en 1897, et avec l'aide du roi Oscar II de Suède et de Norvège, il appela les savants qualifiés des différentes nations

pêche, telles, par exemple, que la conservation des filets.

C'est le laboratoire de Paris également qui a découvert un nouveau procédé scientifique pour évaluer exactement le degré d'altération du poisson, aussi bien en ce qui concerne le poisson frais que le poisson conservé ou frigorifié.

L'Office de pêches a également de nombreux laboratoires le long de la côte française. Quatre d'entre eux, à Boulogne, à Lorient, à La Rochelle et à Biarritz, s'occupent directement des questions de biologie marine et en l'espèce des moeurs des principaux poissons comestibles. Les autres stations, situés à Saint-Servan, Auray, La Tremblade et Archachon, ont un rôle fort différent, car elles sont destinées à vérifier l'état de salubrité des gisements ostréicoles. (Plus de quarante mille parcs en effet sont répartis sur toute notre littoral, d'où part l'approvisionnement en huîtres de tout l'intérieur du pays.

LE CONTROLE OSTREICOLE

Pendant de longues années, les parcs à huîtres, mal surveillés, étaient l'objet de pollutions, soit de l'extérieur, soit du fait même de leurs détenteurs inexpérimentés en hygiène. Le public hésitait à manger des huîtres parce qu'il n'était pas sûr de leur propreté.

Le décret du 31 juillet 1932 a donné pouvoir à l'Office des pêches de contrôler les conditions dans lesquelles s'opère le commerce des huîtres et de vérifier notamment l'état d'hygiène des établissements d'expédition.

Plusieurs dizaines de milliers d'analyses sont effectuées chaque année par le personnel de l'Office et chaque colis d'huîtres doit porter une pièce justificative du contrôle dont l'établissement d'où il provient est l'objet. Depuis cette réforme, les accidents infectieux dus à l'ingestion d'huîtres sont devenus très rares, pour ne pas dire nuls.

LA PROTECTION DES
POISSONS

La popularité, M. le Bourgmestre, dont vous jouissez ici dans tous les milieux est chose remarquable, connue de tous et appréciée de même. Vos concitoyens, M. le Bourgmestre, vous aiment et vous vénèrent. Et si à cet égard, je pouvais vous dire mon sentiment, je ne vous cacherais point que j'estimerai, le cas échéant devoir féliciter autant vos chers concitoyens de l'affection qu'ils ont pour vous — parce qu'elle les honore — que vous même du mérite de la leur avoir inspirée.

Ou venant encore de M. Gelis, Directeur général du Commissariat de l'exploitation, de M. Manderveld, ou des MM. les Echevins de la ville de Liège, ou de MM. les Sénateurs ou de MM. les députés, ou du très honorable et très distingué Président de l'Association générale de la Presse Belge, M. Demarteau qui, avec de nombreux journalistes, et parmi eux M. René Lyr, Directeur du Service de Presse n'as pas hésité à nous suivre jusqu'ici. Je le remercie en le priant de vouloir transmettre à MM. les membres de l'Union professionnelle qu'il préside avec tant de talent, et notamment à MM. les membres de la Presse liégeoise, l'expression de notre vive reconnaissance. Et qu'il me permette de lui faire hommage en même temps, toute l'admiration que j'ai pour lui ; à raison de l'énergie qu'il déploie, suivant les traditions établies par la vaillante lignée de ses prédécesseurs dans la lutte pour la sauvegarde farouche, la défense de l'intégrale intangibilité du plus cher de nos biens : la Liberté ! de cette liberté de la Presse, flambeau resplendissant des peuples, non pas des troupeaux.

Je remercie, M. du Bois de Roest, président du Conseil d'Administration d'Ostende Thermal, du soin avec lequel il a fait procéder à l'installation du stand des Eaux minérales d'Ostende. M. du Bois de Roest est un de ces capitaines d'industrie qui se vouent tout entiers à l'oeuvre qu'ils entreprennent. Et toute notre gratitude encore à tous ceux et ils sont nombreux qui, sous la haute direction de M. l'Echevin Vroome, ont contribué au succès de cette belle journée.

Mesdames et Messieurs, L'impression reconfortante que j'emporte de mon court séjour dans cette bonne ville de Liège ne pourra qu'augmenter la chaude sympathie, l'affection que tous, à Ostende, nous éprouvons

Dernière Heure » vient de publier 2 articles très intéressants au sujet du Bilinguisme au Littoral.

Ces articles font une fois de plus ressortir l'importance de la question linguistique pour nos villes balnéaires.

Il ne peut être question de bannir le Flamand, loin de là, il faut lui laisser la place lui revenant de droit, mais dans l'intérêt vital (le mot est à la mode) de nos plages, il faut lui donner le Français comme corollaire, et nous irons même jusqu'à émettre le voeu de voir toutes les Villes de la Côte suivre l'exemple de La Panne qui en adoptant une signalisation quadrilingue, a résolu la question avec élégance.

En ce qui concerne la Classe ouvrière, le Bilinguisme est une nécessité ABSOLUE. Nous en avons la preuve à chaque début de saison en interrogeant les nombreux hôteliers résidant au Littoral qui viennent d'engager leur personnel saisonnier.

Les meilleurs emplois sont réservés à ceux qui parlent plus d'une langue n'en déplaise à Messieurs les Flamingants, qui en réclamant l'instruction uniquement flamande pour la jeunesse de nos régions, condamnent celle-ci à occuper des situations obscures et mal rémunérées.

Combien de ces jeunes filles d'ouvrier, de 16 à 18 ans ne voyons nous pas occuper un emploi « Schotelbak » alors que si elles avaient un peu plus de connaissance de la langue française, elles pourraient, elles aussi être femmes de chambre, et mieux, tandis qu'à présent ce sont des étrangères à nos régions qui viennent occuper ces emplois.

Dans d'autres domaines la situation est pareille et dans quelques années, si cet état de choses perdure, nous nous trouverons devant une jeunesse exclusivement flamande qui aura difficile à gagner sa vie même en Flandre.

EST-CE CELA QUE NOS FLAMANDISEURS ONT VOULU ?

Il semble heureusement qu'un fort courant contraire se dessine, car journellement la Presse prône le Bilinguisme salutaire ; à ce sujet nous ferons ressortir également le vote émis par le Conseil Communal de Bruxelles.

Nous dirons donc à nos amis de l' « Union pour le Bilinguisme au Littoral » Continuez... Persévérez... vos efforts ne sont pas vains et déjà commencent à porter leurs fruits.

ANDRE-GEORGES.

nale.



HISTOIRE DROLATIQUE

On se rappelle l'affaire du représentant officiel de la ville à l'Exposition de l'Eau à Liège, qui, à peine installé sur le trône, sentait fortement ébranler celui-ci par suite d'un Arrêté Royal qui son - On aurait du choisir un des annula sa nomination. La raïnciens combattats, qui jouissaient d'un droit de préférence.

Dans notre dernier numéro, nous remarquions que l'affaire n'était pas finie et que la ville n'était point d'avis de se laisser mener par le bout du nez.

Après maintes recherches, après avoir consulté les personnes compétentes, après avoir feuilleté presque tous les bouquins administratifs, la ville a pu trouver ce qu'elle cherchait : qu'elle était dans son plein droit, et que la nomination de son représentant était tout à fait régulière.

En effet, dans ses commentaires sur la loi communale, M. Duvillée, greffier du gouvernement Provincial du Hainaut, après avoir mis en évidence le droit de préférence dont jouissent en général les anciens combattants, ajoute entre autre : « sont exclus également les emplois honorifiques, de même que les emplois temporaires occasionnels qui ne peuvent servir de titre à une nomination définitive ».

Cela paraît très clair, et il nous reste qu'à constater que le Gouverneur et le Ministre de l'Intérieur, qui ont mené l'attaque au doigt et à l'oeil, se sont mis... le doigt dans l'oeil cette fois-ci.

Le résultat de toute cette histoire et que le Collège échevinal a décidé d'adresser au Ministre une demande afin de provoquer un nouvel Arrêté Royal, annulant celui du 24 mai dernier.

On sait que l'Administration Communale a visité, lundi passé, l'Exposition de l'Eau à Liège, à l'occasion de l'ouverture officielle du Pavillon d'Ostende.

Elle n'aura pas omis, nous en sommes certains, d'en profiter pour rassurer son représentant de vive voix de la stabilité de son « emploi temporaire » tout paradoxal que cela puisse sonner.

Plus de Corvée de Charbons, plus de fatigues inutiles, quand dans sa cuisine, on a fait installer PRIMA GAZ, le gaz pour tous.

Ce deuil affecte M. et Mme François Devriendt auxquels nous présentons nos sincères condoléances.

COLLISION D'AUTOS

Au coin de la chaussée de Thourout et de l'avenue Elisabeth s'est produit mardi un grave accident de roulage. Le camion militaire, piloté par Raymond Dewilde, habitant rue St. Paul, est entré en collision avec la camionnette de laitier, piloté par Jules Vanthuyne de Ichtegem, travaillant pour le compte d'un fermier de Moere. Le choc fut des plus violents : le soldat blessé au bras et à l'épaule fut transporté à l'hôpital militaire, tandis que Vanthuyne était blessé à l'oreille.

COLUMBIA

Dirigez vos pas sur Mariakerke bains et ne manquez pas de vous attarder dans le Cosy Columbia que notre ami Baltus dirige depuis 35 ans. Dégustez y dans une atmosphère de sérénité un thé, un chocolat, un apéritif, un bon verre de bière.

COLUMBIA, 208, digue de Mer téléphone. 737.78.



DROIT de CHASSE et de PECHE DANS LE BASSIN DE CHASSE DU PORT DE BLANKENBERGHE LOCATION PUBLIQUE AUX ENCHERES ET PAR SOUMISSIONS

Le Receveur du Timbre et des Produits Domaniaux à Ostende, rue Christine, 113, procédera le

MERCREDI 12 JUILLET 1939 à 15 heures

à Blankenberghe au Café « David De Graeve », près de la minque, face au Parc, à la LOCATION PUBLIQUE pour une période de 3-6-9 années, à partir du 1 août 1939, d'un droit de chasse et de pêche dans le bassin de chasse du port de Blankenberghe.

Les amateurs peuvent prendre connaissance du cahier des charges au bureau du receveur susdit. Bureau ouvert, tous les jours ouvrables de 8 à 13 heures.

(7447)

exigeant 2 heures, voire davantage.

(La Libre Belgique)



A L'AMICALE DES ENFANTS DES COMBATTANTS

En prévision à l'exposition itinérante du Souvenir de la Campagne 1914-18, laquelle se tiendra à Ostende, en la salle « Chez Pan », 66a rue de Flandre, du 18 - 29 juin et c'est organisée par la section locale des Amicales d'Enfants de Combattants avec le concours de toutes les sociétés d'Anciens nous sommes d'avis qu'il est loin d'être déplacé que de faire plus ample connaissance avec ce groupement et ses buts. Leur Fédération, groupant quelques 23 sections avait émis des desiderata concernant les enfants de Combattants. Les réponses étaient plus ou moins favorables, comme l'indique le résumé qui suit :

- A. — Orphelins de guerre
1. Réduction sur le chemin de fer ;
2. Œuvre Nationale des Orphelins de la guerre ; on dispose de 14 millions dont un arrêté royal doit indiquer la destination.
- B. Orphelins de Combattants :
La demande de faire bénéficier les Orphelins de Combattants et leur famille de l'O. N. O. T. fut changée et « leur famille » fut supprimé, de sorte que l'O. N. O. T. cesse ses secours dès que le père meurt.

- C. Priorité aux emplois publics.
1. Orphelins de guerre : leur priorité est prévue par la loi.

2. Enfants de mutilés et invalides prisonniers : la liste de priorité pourrait être complétée en faveur des enfants mineurs le 1 août 1914.

3. Tous les enfants de combattants : il n'est pas souhaitable que cette priorité, appliquée d'ailleurs en pratique, soit fixée par une loi.

- D. Majoration des Pensions d'Invalidité du chef d'enfants.
Les invalides qui conservent cette majoration perdent le bénéfice de la loi sur les allocations familiales.



ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL

LE CARILLON

pratiques entre la biologie marine et la pêche. Ce Conseil n'a pas manqué au devoir que lui avait tracé son fondateur et, dans tous les pays, se sont développés des organismes scientifiques chargés de la direction rationnelle de l'exploitation des richesses marines.

L'OFFICE DES PECHEES

FRANÇAIS

En France, ce rôle est dévolu à l'Office scientifique et technique des pêches maritimes. Cet établissement d'Etat, doué de l'autonomie financière, a été créé le 31 décembre 1918 et a pris la place du Service scientifique de la marine qui existait depuis de longues années, mais dont les travaux n'avaient pas une orientation aussi directement pratique.

L'Office des pêches représente le gouvernement dans tous les conseils internationaux qui s'occupent des recherches et des réglementations maritimes, en particulier au Conseil international pour l'exploration de la mer, qui groupe les pays du nord de l'Europe ; à la Commission internationale de la Méditerranée ; et au Conseil international des pêches de l'Amérique du Nord qui réunit le Canada, les Etats-Unis, Terre-Neuve et la France.

Depuis sa fondation, les destinées de l'Office des pêches maritimes sont confiées à un conseil d'administration à la tête duquel est placé M. Théodore Tissier, président honoraire (au Conseil d'Etat).

Le premier directeur de l'Office fut le professeur Joubin, membre de l'Institut, qui résigna ses fonctions en 1925. Il trouva un continuateur en son successeur, M. le Danois, aujourd'hui encore en fonctions.

LE LABORATOIRE DE PARIS

Le Centre d'études de chimie et d'essais techniques de Paris est spécialement destiné aux recherches intéressant une des principales industries annexes de la pêche : l'industrie des conserves.

Ce laboratoire procède à de nombreuses analyses des produits utilisés par cette industrie. Il a pu, en particulier, mettre sur pied toute une technique d'épreuves des fers blancs employés pour la fabrication des boîtes. D'autre part, il étudie de nombreuses questions se rapportant directement ou indirectement à la

Les craintes qui avaient alerté à la fin du XIXe siècle les savants des différents pays qui redoutaient l'appauvrissement des fonds de pêche n'étaient que trop justifiées. Le développement du chalutage à vapeur, ainsi que l'emploi de certains engins nocifs dans les zones littorale et côtière ont amené un véritable dépeuplement des fonds si riches autrefois.

Sur l'initiative de l'Office et après consultation des professionnels, les Pouvoirs publics ont édicté divers règlements destinés à protéger les poissons dans leur jeune âge. Il est, en effet, du plus haut intérêt de ne pas détruire en pure perte des alevins qui ne sauraient constituer qu'une bien maigre friture, alors qu'en laissant se développer ces jeunes poissons, on peut arriver à leur donner une valeur marchande et à en faire les éléments d'une nourriture substantielle.

Les pêcheurs eux-mêmes s'en rendent compte et, malgré quelques résistances locales, la France a adopté et fait appliquer une politique de protection des fonds de pêche dont l'avenir justifiera l'utilité.

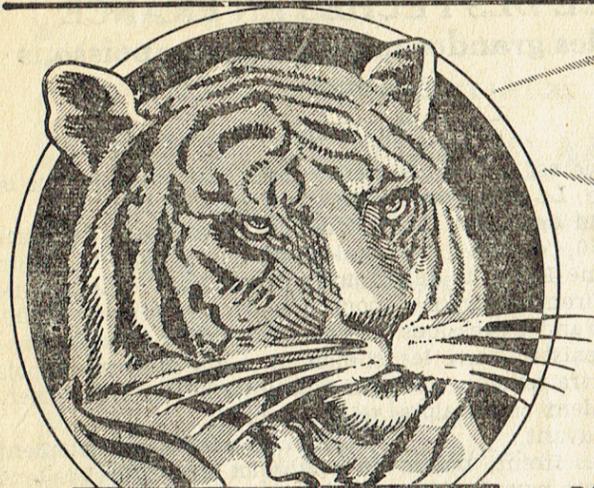
LES LABORATOIRES DE

BIOLOGIE

Quant aux laboratoires de biologie marine, chacun d'eux est spécialement dans l'étude de certains poissons formant la base de l'alimentation nationale. C'est ainsi que Boulogne-sur-mer s'occupe surtout du hareng ; que Lorient s'attache particulièrement à la sardine, au maquereau au rouget ; celui de La Rochelle s'occupe du thon et du merlu (que l'on appelle colin à Paris) ; il est secondé dans ses études qui étudie également le sprat et l'anchois.

Pour chacun de ces poissons, les techniciens des laboratoires de l'Office entreprennent, sous l'autorité de leur directeur M. Le Danois, de définir les migrations des espèces de façon à pouvoir guider la pêche des professionnels ; leurs recherches ont permis d'aboutir à la constatation suivante :

Les poissons obéissent strictement, en général, aux conditions du milieu marin (température et salure des eaux). Chaque espèce recherche une température et une salure déterminées qui peuvent être variables suivant les périodes de son existence (aux époques de reproduction par exemple, elle recherchera des eaux moins denses qu'aux épo-



Cette tête de tigre...

identifie « TIGRA », la cigarette essentiellement populaire et de « goût belge ». Par-dessus tout, elle constitue « quelque chose de meilleur », comme mélange et qualité... un seul essai vous le prouvera.

DEMANDEZ UN PAQUET
DE **TIGRA** AUJOURD'HUI
FABRIQUÉ PAR TABALUX



TIGRA POUR CEUX QUI DESIRENT
"QUELQUE CHOSE DE MEILLEUR"

ques où elle est en quête de nourriture).

LES MIGRATIONS

Il en résulte deux sortes de migrations :

1. Une de « concentration » et de « reproduction » : tous les animaux de la même espèce, ou de la même race dans une même espèce, se réunissent sur les hauts fonds ou près des côtes ;

2. Une migration de « nutrition » et par conséquent de « dispersion » (les poissons ont évidemment intérêt, pour se nourrir, à couvrir la plus grande étendue d'eau possible).

C'est en se basant sur ces variations thermiques et salines qu'on a pu déterminer certains grands mouvements généraux et renseigner ainsi les pêcheurs.

LE HARENG

Les études de l'Office ont porté surtout sur le hareng : on sait maintenant très exactement que ce poisson vit dans des eaux de nature continentale (froides et peu salées) et recherche pour se nourrir un plancton d'origine végétale formé d'algues microscopiques : les « diatomées ». L'étude, année par année, des variations des eaux continentales par rapport aux eaux atlantiques (salées et chaudes), permet de localiser avec précision les postes de bancs de harengs, à tel point que les armateurs demandent régulièrement des indications à l'Office des pêches.

On peut même prévoir la va-

préfère les eaux plutôt chaudes et salées et snit de très près l'avance de ces eaux, tandis que le hareng fuit devant elles ; on peut ainsi pêcher à la fois du maquereau et du hareng à la limite de deux couches d'eau : il arrive même que l'on trouve à un bout des filets des maquereaux et à l'autre des harengs. C'est dire à quel point ils peuvent se faire face sans jamais se mélanger.

LES NAVIRES DE RECHERCHES

Pour trouver des renseignements suffisants sur les variations du milieu marin, il est évidemment nécessaire de s'éloigner des côtes. D'où la nécessité pour l'Office des pêches maritimes d'avoir un navire de recherches. Il en est, d'ailleurs, de même pour tous les services analogues dans les différents pays étrangers.

Les premiers navires qui furent mis à la disposition de l'Office en 1920 étaient deux vieux chalutiers provenant des stocks de guerre, la « Perche » et la « Tanche » qui, malgré leur état de vétusté, firent déjà de bon travail. Mais, en 1923, la loi sur le perfectionnement de l'outillage national permit à la construction d'un navire moderne muni de l'outillage le plus complet, le « Théodore-Tissier ».

Son installation de sondage par le son et l'ultra-son, due aux ingénieurs Fleurison et Marti, est tout à fait remarquable. Le « Théodore-Tissier » a pu effectuer des sondages jusqu'à 5.000 mètres de profondeur et dresser

La Petite Aviation

A L'OSTEND SEA GULL

Un beau concours à Ostende

Dans tous les pays, et spécialement dans ceux qui attachent au développement de leurs forces aériennes une grande importance, la petite aviation est à l'honneur : dans certains d'entre eux, des cours sont donnés par des moniteurs officiels ; ou encore une épreuve spéciale prend place dans les programmes scolaires.

Pour comprendre l'intérêt de cette branche toute nouvelle encore pour beaucoup, il faut avoir vu s'élever et évoluer dans les airs ces petits appareils, planeurs, avions à moteurs en caoutchouc ou à essence, et apprécier la perfection de leur réglage, beaucoup plus poussé que celui des engins pilotés, puisque l'appareil réduit doit corriger lui-même chaque rupture d'équilibre pour éviter glissades, vrilles, piqués ou feuilles mortes dont serait bien vite la victime un de ses grands confrères si son pilote abandonnait les commandes. On constate rapidement qu'il ne s'agit pas de jouets, mais d'appareils scientifiques.

L'an passé, un concours organisé à Middelkerke au mois d'août obtint un joli succès malgré les moyens réduits mis en oeuvre ; on parle d'un club en voie d'organisation à Knocke. Un concours de lancement de la main est projeté à Oostduinkerke.

2e prix : 60 fr.
Planeurs plus de 1 m. 50 experts :

1r prix : 150 fr.
2e prix : 75 fr.
Avions à moteurs mécaniques :

1r prix : 400 fr.
2e prix : 300 fr.
3e prix : 200 fr.

CONCOURS INTERNATIONAL

1r prix : Grand Prix International de la ville d'Ostende : Bronze d'Art : 675 frs.
2e prix : 400 fr.
3e prix : 300 fr.
4e prix : 250 fr.
5e prix : 150 fr.
6e prix : 100 fr.

PLANEURS :

Même répartition.
Ces prix consistent en jumelles à primes, appareils photographiques, montres bracelets, chronomètres, stylos, porte-monnaies étuis à cigarettes briquets voyages aériens, baptêmes de l'air, etc.

Règlement détaillé sur demande au secrétariat de l'Ostend Sea Gull, 20, Square Clémentine, Engagements avant le 15 juin.



BOXE

TENNIS

LE TOURNOI DE L'OSTEND TENNIS CLUB

Le Tournoi du Club soit se jouer entre le 15 juin et le 1 juillet ; il est réservé aux membres de l'Ostend Tennis Club, régulièrement inscrits.

Les épreuves suivantes seront disputées : Simples messieurs, simples dames, doubles dames, double messieurs et double mixte ; simples jeunes filles et simples jeunes gens, n'ayant pas atteint l'âge de 16 ans, au 1er juillet 1939.

Le tournoi se jouera par éliminatoires : les balles sont fournies par le Club. Le montant des inscriptions est de 10 frs. pour les trois épreuves et 5 frs. par épreuve.

La clôture des engagements est fixée au 14 juin à 17 heures.

CHAMPIONNATS de BELGIQUE INTERCLUBS REGION DES FLANDRES

CATEGORIE MESSIEURS
L'Ostend Tennis Club bat L. T. H. C. Bruges par 8 victoires à 1 ; 19 sets à 5 et 133 jeux à 84.

SIMPLES MESSIEURS
Ch. van Tieghem (O.) bat Van Houtryve (B) par 2-6 6-2 3-3.
R. Vandermeersch (B.) bat L. Van Honsebrouck (O.) par 6-3 6-4.

R. Declerck (O) bat E. Standaert (B) par 6-0 6-0.
M. Ghaye (O) bat Etienne Moulart (B.) par 6-1 6-4.

P. Vandeweghe (O.) bat Dehaene (B.) par 8-6 6-3 6-4.
E. Baels (O.) bat G. Moulart (B.) par 6-3 6-4.

DOUBLES MESSIEURS
Ch. van Tieghem et L. Van Honsebrouck (O) bat Van Houtryve et R. Vandermeersch (B) par 6-0 4-6 2-6 6-4 6-3.

A. Declerck et M. Ghaye (O) battent E. Standaert et E. Moulart (B.) par 6-2 7-5 6-3.

P. Vandeweghe et E. Baels (O) battent Dehaene et G. Moulart (B.) par 6-4 7-5 6-0.

CATEGORIE DAMES

FINALE

Le Tennis Club de St. Denis bat l'Ostend Tennis Club par 3 victoires à 3 ; 7 sets à 7 ; 68 jeux à 63.

SIMPLES DAMES

Mme Y. Welters (St. D.) bat Mlle E. Vandecasteele (O.) par 3-6 6-1 6-4.

Mlle C. Hensen (O.) bat Mme R. Théodor (St. D.) par 8-6 6-4

GOLF

AU ROYAL GOLF CLUB DE BELGIQUE LINKS D'OSTENDE A COQ-SUR-MER DIMANCHE 9 JUILLET

Quatre Balles : Réservé aux Membres de l'Association des Professeurs de Golf de Belgique.

LUNDI 10 JUILLET
Championnat des Professeurs de Golf de Belgique.

DU 15 JUILLET AU 15 AOUT
Challenge de la Marquise de Beaucorps ; dames ; conditions au secrétariat.

MARDI 25 JUILLET

Prix Baron de Maret ; Open, Mixed Foursomes contre Bogey.

LUNDI 31 JUILLET

Coupe Baron Vaxelaire (Open) Messieurs — 36 Trous Medal Play ; Dames — 18 Trous Medal Play.

Une coupe sera également offerte au joueur et à la joueuse réalisant le meilleur score brut.

JEUDI 10 ET VENDREDI 11 AOUT

Prix Rom: Messieurs — Match play — 9 trous.

DIMANCHE 13 AOUT

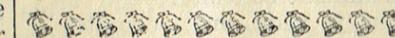
Challenge de LL. AA. RR. Mgr. le Cte et Mme la Ctesse de Paris. Concours de Putting Open à 5 heures.

JEUDI 17 AOUT

Coupe David Evans : Messieurs — 13 trous contre Bogey.

JEUDI 24 AOUT

Foursomes ; Cemetery.
Pour chaque concours, le tirage au sort aura lieu deux jours avant la date du concours. Seuls les joueurs qui ont pris un abonnement d'au moins une semaine, peuvent y participer, exception faite pour les concours open.



YACHTING

CALENDRIER

7 mai — Régates nationales à Pont-Brûlé.

14 mai — Régates nationales sur le Bas-Escaut : Doel-Terneuzen.

18 mai — Journée de Terdonck.

20-21 mai — Championnat de Belgique en dinghies et régates nationales à Langerbrugge.

27-28-29 mai — Croisière de la Fédération en Zélande.

4 juin — Régates nationales sur l'Escaut : Wintham-Anvers et

YACHTING

LA 3e CROISIERE INTERNATIONALE DU PAVILLON D'OR

Nous donnons ci-dessous la liste des yachtsmen déjà inscrits pour la troisième croisière Internationale du « Pavillon d'Or » et qui ont choisi le port d'Ostende comme point de concentration.

1. — Colonel A. H. Baydon « Ramille » — 70, Melton Court, Onslow Crescent, Londres S.W. 7

2. — Hendrik Willem NIJMAN « Zenith » — 7, Zwarteweg-Aendhout (Holl.)

3. — Gérald Marcuse « My Babe II » — The Ranch-West Drive-Sonnings (Berks)

4. — Jean Callebaut « Birami » — Roosbusch — 448, Chaussée de Courtrai à Gand.

5. — David Spanjer « Belimadori » — Mecklemburglaan, 6, Rotterdam (Holl.)

6. — Mlle Joyce Sierren « Jeakelard » — St. Félix Princes Road Felixstowe (Suffolk).

7. — Ernest B. Lye « Bandit » — Stockleigh Hall, Prince Albert Road Londres N. W. 8

8. — C. R. Delporte « Diki » — Place du Grand Sablon, 36 à Bruxelles.

9. — John Stedman « Scalpel II » — Casino Corner, 4, Herne Bay.

10. — W. E. and C. M. W. Turner « Kintail » — 9, Coleman Avenue, Hove (Sussex)

11. — Fr. Caers « Simba », 7, rue Maréchal Gérard, Anvers.

12. — J. J. Quill « Lady Dora » — 1, Bridge Place, Belgrave Road, Londres S. W.

HIPPISME

LES GRANDES EPREUVES OSTENDAISES

La Société des Courses d'Ostende a maintenu intégralement son meeting qui comportera 39 réunions et un total de 4.373.000 frs de prix.

Comme on le verra ci-dessous, toutes les épreuves ont été maintenues. Toutefois le Grand Prix d'Ostende, qui jusqu'ici était une course de fond de 2.700 ou 2.900 m., a été ramené, cette année à 2.200 m.

Les courses d'obstacles de gentlemen et militaires sont également maintenues.

Voici le programme des principales épreuves :
Samedi 1 juillet — Prix Eclip-

les phénomènes appelés « translations atlantiques » et qui sont des fluctuations relatives et réciproques des eaux de l'Atlantique d'origine équatoriale, et des eaux continentales d'origine polaire.

LA MORUE

La morue a fait également l'objet d'études, en particulier aux bancs de Terre-Neuve. On sait à présent qu'elle recherche des eaux dont la température varie de +2 à +6 degrés et, suivant les années, on peut prévoir si la morue rencontrera sur les bancs de Terre-Neuve son eau préférée dans les années froides, les pêches sont bonnes parce que l'eau continentale, d'origine polaire, occupe alors les bancs ; dans les années chaudes, au contraire, les pêches sont mauvaises parce que la morue s'enfonce dans les profondeurs pour trouver une température qui lui convienne et se trouve ainsi hors de portée pour les pêcheurs.

Dans ce cas, ceux-ci doivent aller la chercher ailleurs, sur la côte occidentale du Groenland. Depuis que l'Office a mis au point cette méthode d'investigation (une quinzaine d'années) il n'y a plus de crise morutière.

LE THON BLANC

On peut prendre aussi l'exemple du thon blanc ou « germon » qui a en France, une certaine importance économique, car il est utilisé dans nos usines de conserves : depuis 1921 on a constaté que le germon vivait, au large des côtes de France, dans une eau dont la température atteint +14 degré sur une épaisseur d'au moins 50 mètres. Cette indication permet de préciser les points où on peut le rencontrer.

Il se produit encore là des fluctuations qui obéissent au même rythme de périodicité que les translations atlantiques.

LE COLIN

On sait également, mais avec de précision, que le merlu ou colin s'intéresse surtout à la salinité des eaux : il vit sur le plateau continental de l'Atlantique, dans des eaux de salure très définie et variant suivant les raisons, et toujours selon le même rythme de périodicité.

LE MAQUEREAU

Les habitudes du maquereau sont, elles aussi, très bien connues : à l'inverse du hareng, il

vue hydrographique) que des cartes terrestres. Son équipement comporte des treuils puissants, des chaluts et des dragues qui permettent de faire des recherches avec facilité jusqu'à 3.000 mètres (ce qui représente 7.000 mètres de câble) et avec difficulté jusqu'à 5.000 mètres.

AMENAGEMENT DU

L'organisation scientifique du navire comporte également les appareils les plus modernes pour les prélèvements d'eau (température et salinité) et pour la récolte du plancton. Ses aménagements intérieurs sont particulièrement soignés et permettent d'embarquer et de loger confortablement non seulement l'équipage, mais aussi une mission scientifique d'une dizaine de personnes.

Voici les principales caractéristiques de ce navire qui est certainement supérieur à tous les bâtiments du même ordre (seul, peut-être, le « Meteor » allemand a pu rivaliser avec lui) : sa forme générale est celle d'un chalutier, mais légèrement exhaussée pour faciliter de vastes aménagements intérieurs. Déplaçant 12.000 tonnes, il est mû par un moteur de 800 CV. ; sa longueur est de 55 mètres entre perpendiculaires : et son tirant d'eau de 4 m. 80, ce qui est énorme pour un navire de cette taille, mais lui assure une grande stabilité et permet le travail à la mer par mauvais temps.

SES CROISIÈRES

Ce navire a déjà fait maintes croisières. A plusieurs reprises, il a parcouru les côtes africaines (Maroc, Mauritanie, Sénégal, golfe de Guinée) afin de rechercher de nouveaux fonds de pêche. Il a pleinement réussi à cet égard.

Il a également traversé deux fois l'océan Atlantique pour se rendre sur les bancs de Terre-Neuve, où la pêche à la morue a une si grande importance pour l'armement français.

Enfin, des sorties presque régulières dans la mer du Nord, la Manche et le golfe de Gascogne lui ont permis, à diverses reprises, de rapporter une moisson fertile de documents sur le merlu, le maquereau, le hareng et aussi d'établir, à l'usage des pêcheurs, des cartes de pêche à l'aide de nouveaux procédés de sondage par le son et par l'ultra-son.

l'importance de la compétition sur le littoral de s'assurer une de ces épreuves dont la fréquence et l'importance ira en s'accroissant dans les prochaines années. Grâce au bienveillant appui de l'Administration Communale, le club ostendais Ostend Sea Gull a mis sur pied pour le 2 juillet prochain, à 10 h. à l'aérodrome de Steene, une importante compétition qui comporte un concours national et un concours international.

Une intéressante participation nationale est espérée ; outre tous les constructeurs belges, les Fédérations et les clubs français, anglais, hollandais, allemands et suédois sont invités.

CONCOURS NATIONAL ET INTERNATIONAL A OSTENDE PETITE AVIATION

Le dimanche 2 juillet prochain à l'aérodrome de Steene aura lieu un grand concours de modèles réduits d'avions et de planeurs.

Organisé par l'Ostend Sea Gull sous les auspices de la ville d'Ostende, cette manifesta-

tion internationale est placée sous le patronage du Ministère des Transports, de la Fédération Belge de Petite Aviation, du Comité de Propagande Aéronautique et de l'Aéro-Club Royal de Belgique.

Les épreuves comporteront un concours national par catégories et un concours international. Les challenges belges 1939 y seront mis en compétition, ainsi que le challenge pour avions à moteurs à essence.

Le concours international est doté notamment du Grand Prix International de la Ville d'Ostende.

Voici d'ailleurs la liste des prix très intéressants dont est dotée cette compétition et leur valeur approximative :

CONCOURS NATIONAL

Avions moteurs caoutchouc débutants :

1^{er} prix : 100 fr.

2^e prix : 60 fr.

Avions moteurs caoutchouc experts :

1^{er} prix : 150 fr.

2^e prix : 75 fr.

Avions moteurs caoutchouc Wakefield :

1^{er} prix : 150 fr.

2^e prix : 75 fr.

Planeurs 1 m. 50 experts :

1^{er} prix : 150 fr.

2^e prix : 75 fr.

Planeurs 1 m. 50 débutants : 1^{er} prix : 100 fr.

LA LITTÉRATURE

Nos boxeurs, qu'accompagnait M. Théo Vanhaverbeke, sont revenus dimanche après-midi de Godeborg, Suède, enchanter de leur séjour là-bas.

Nos boxeurs jouèrent de malchance, comme on le verra par les résultats ci-dessous.

Le match opposant à l'Ostendais R. Barbary fut arrêté au 3^e round, par suite d'une blessure au dessus de l'oeil de Barbary et après avis du médecin.

Barbary menait largement aux points.

John Anderson bat Verbeeren par abandon une minute avant la fin du 10^e round pour blessure au dessous de l'oeil.

Robbe bat Lundahl par abandon à la 4^e reprise.

Le suédois était déjà allé à terre pour 7 au 2^e round.

Arne Anderson bat Scohy par arrêt au 2^e round.



CONGRES INTERNATIONAL DE LA MER A LIEGE

Le « Deuxième Congrès International de la Mer » organisé par le Bureau Permanent des Congrès de la Mer et placé sous le Patronage du Gouvernement Belge, se tiendra à Liège, les 30 et 31 juillet et les 1 et 2 août 1939 il coïncidera avec la Semaine Maritime organisée annuellement par la Ligue Maritime Belge.

Les travaux de ce Congrès dont le succès s'annonce très grand sont répartis sur sept sections dont l'objet est le suivant :

1. — Propagande en faveur des intérêts maritimes ;

2. — Commerce des produits de la mer — Législation — Economie sociale ;

3. — Arts mécaniques et industries maritimes ;

4. — Séances de la mer ;

5. — Littérature et arts se rapportant à la mer — Archéologie et histoire maritime ;

6. — Médecine — Balnéologie et Hydrothérapie ;

7. — Les sports et la mer ;

Le droit de souscription pour la congrès 1939 est fixé à 35 francs belges ; cette somme doit être versée au C. C. P. 4288.76 de A. De Pauw, trésorier du Congrès à Denderleu.

A L'ETRANGER

D.) bat Mlle H. Schaap (O.) par 6-4 6-2.

Mlle V. Hostyn (O.) bat Mme Druant (St. Dt.) par 4-6 7-5 6-4.

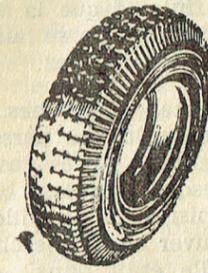
DOUBLE DAMES

Mmes Welters et Théodore (St. D.) battent Mlles Vandecasteele et C. Hansen (O.) par 6-2 6-1

Mlles H. Schaap et V. Hostyn (O.) battent Mmes de Meulenaere et Druant (St. D.) par 6-3 6-2.



Pneus neufs et d'occasion en toutes dimensions



LA CENTRALE DU PNEU
— J. DEFEVER —
131, Ch. de Thourhout, 131
OSTENDE — Tél. 73034
— Succursale à Nieuport —
Tél. 369

E C H E C S

RENCONTRE INTERNATIONALE

Le Cercle d'Echecs d'Ostende organise une grande rencontre Internationale pour le 18 juin prochain. Cette rencontre se jouera d'une façon originale ; ce sera une sorte de tournoi triangulaire avec la participation de 40 joueurs, Français, Hollandais et 40 Belges. Ces joueurs, classés par équipes de 20 joueurs seront opposés comme suit :

20 Belges contre 20 Hollandais.
20 Hollandais contre 20 Français.
20 Français contre 20 Belges.

Un succès sans précédent peut d'ores et déjà être escompté, les organisateurs ayant obtenu l'engagement des plus forts joueurs des deux fédérations étrangères et de plusieurs maîtres belges.

La rencontre se jouera dans un des salons du Casino-Kursaal d'Ostende et commencera à 14 h. précises. La semaine prochaine nous donnerons la composition des équipes.

10-11 juin — Régates internationales à voile à Wintham.

18-19 juin — Régates nationales à Wintham.

26 juin — Championnat de Belgique des Cruisers à moteur.

7-11 juillet — Course Croisière Hoek van Holland-Ostende-Douvres.

8-9 juillet — Régates internationales de la semaine d'Anvers.

15-16-17 juillet — Meeting automobile international de Belgique à Liège.

23 au 29 juillet — Croisière internationale du Pavillon d'Or Ostende-Anvers-Liège.

31 juillet-1 août — Course croisière Brightlingsea-Ostende.

31 juillet-4 août — Régates internationales à voile de Liège.

5-6 août — Régate croisière Terneuzen-Flessingue-Ostende.

12 au 27 août — Régates internationales à voile à Ostende.

2-3 septembre — Régate de fond plats sur le Bas-Escaut.

septembre — Match Hollando-belge en sharpies à Anvers.

16 septembre — Régates internationales à Terneuzen.

17 septembre — Grand prix de Belgique en dinghies olympiques à Gand.

24 septembre — Journées des Coupes à Pont-Brûlé.



LE 3^e GRAND PRIX POL MAES pour professionnels A BREEDENE

m...eagoc

Dimanche après-midi s'est disputé à Breedene sur mer le 3^e grand Prix Pol Maes, réservé aux professionnels ; pas moins de 34 partants participèrent à l'épreuve, qui comportait 10 tours de 13 km. 800 m..

La course fut des plus monotone et il n'y eut que peu de tentatives d'échappades, qui d'ailleurs ne réussirent pas.

Dix sept concurrents prirent part au sprint final dont voici les arrivées.

1. Marcel CLAEYS, d'Ursel effectuant les 138 km. en 3 h. 46 m.

2. Maelbråncke à 1/2 long. ;

3. Marcel Seynaeve ; 4. N. Vindels ; 5. H. Clement ; 6. L. Vla-

minck ; 7. O. Verbeke ; 8. A. Debruyne ; 9. F. Duquenne ; 10. H. Van Couillie ; 11. Ch. Desemdt ; 12. Delepeleire ; 13. R. Hndeerick

14. G. Denys ; 15. A. Depoorter ; 16. A. Vandenbroecke ; 17. J. Devos ; 18. A. Heydens ; à 2 min.

19. Ch. Van Iseghem ; 20. ex-aequo David et Paepens à 4 m. 50 s. ; 22. Berton, loin.

Dimanche 2 juillet — Prix Cie d'Oultremont, 40.500 fr. ; 2.200 m.

Dimanche 9 juillet — Prix Baron Albert Peers, 33.750 frs. ; 1.000 m.

Samedi 15 juillet — Prix Australia, 20.250 fr. ; 1.700 m.

Dimanche 16 juillet — Prix Chevalier de Stuers, 40.500 frs. ; 1.600 m.

Lundi 17 juillet — Prix Le Pitritain, 20.250 frs. ; 2.400 m. Prix des Débutants, haies 20.250 frs.

Vendredi 21 juillet — Prix de l'Association 28.000 frs. ; 1.900 m.

Samedi 22 juillet — Prix Sire d'Halewyn, 20.250 frs., 1.600 m.

Dimanche 23 juillet — Grand Critérium d'Ostende, 135.000 frs. 1.000 m. Prix Hafiz, 20.250 frs. 2.400 m.

Samedi 29 juillet — Prix baron della Faille, 27.000 frs. 1.000 mètres.

Dimanche 30 juillet — Grand Prix d'Ostende, 135.000 frs. 2.200 mètres.

Lundi 31 juillet — Grande Course de Haies 33.500 frs. 3.500 mètres.

Samedi 5 août — Prix Cyrano, 27.000 frs., 1.000 m.

Dimanche 6 août — Prix Julie Lorthois, 40.500 frs. 2.000 m.

Grand Prix du Casino Impérial, 27.000 frs. 1.600 m.

Samedi 12 août — Prix du Palais des Thermes 20.250 fr. 2.700 m.

Dimanche 13 août — Prix Baron Albert Vanloo 40.500 frs. 2.700 m.

Lundi 14 août — Grand Steeple-Chase d'Ostende 40.500 frs. 4.500 m.

Mardi 15 août — Premier Critérium National, 40.500 frs. 1.400 m. Deuxième Critérium National 40.500 frs. 1.400 m.

Samedi 19 août — Prix Esnana 20.250 fr. 2.200 m.

Dimanche 20 août — Prix Vicomte de Nieulant 27 000 frs. 1.400 m. L'Omnium d'Ostende 33.750 frs., 2.200 m.

Jeudi 24 août — Prix Wellington 40.500 frs. 2.400 m.

Samedi 26 août — Grand Handicap d'Ostende 135.000 frs. 1.600 m. Grand prix du Casino Kursaal (steeple-chase militaire internationale) 33.750 fr. 3.800 m.

Dimanche 27 août — Prix Admiral Drake, 20.250 frs. 2.200 m. Grand International d'Ostende, 600.000 frs. 2.200 m. Prix Corrida 20.250 frs. 1.000 m. Prix Easton 20.25 frs. 2.400 m.

Lundi 28 août — Le Gladiateur d'Ostende 40.500 frs., 4.000 m.

La réunion de nuit qui obtint un gros succès l'année dernière n'aura probablement pas lieu

LE CINEMA

CETTE SEMAINE

AU FORUM



UN DEJEUNER AU SOLEIL

LA BARONNE ET SON VALET

Il est difficile, semble-t-il, de nouer ses lacets de souliers que de diriger le Char de l'Etat, à Budapest.

C'est exactement ce que pense le Comte, le jour où son valet de chambre, Johann est élu membre du Parlement et c'est pour cette raison qu'il supplie celui-ci de demeurer à son service.

Johann est tout à fait de son avis, car il pense que le métier de valet de chambre est beaucoup plus table que celui de député. Nous assistons donc à ce

spectacle original d'un valet de chambre installant son maître dans un fauteuil au Parlement, puis regagnant sa place sur les bancs de l'opposition.

Cette situation paradoxale et pleine d'humour pourrait durer longtemps s'il ne s'y mêlait une touchante histoire d'amour. Le Comte a pour fille Katinka, une charmante jeune femme. Celle-ci à l'encontre de son père, ne peut admettre que son valet de chambre siège dans la même assemblée que celui-ci. Or, un beau

jour le Comte est renversé et le valet de chambre devient chef de l'opposition. A ce titre, il assistera à une grande soirée donnée par Katinka. Au cours de la soirée, celle-ci furieuse d'avoir à le tolérer parmi ses invités, lui fait une scène violente.

Mais, en réalité, cette scène n'a d'autre raison que de dissimuler l'amour de Katinka pour son valet de chambre et elle tombe dans ses bras. Puis se ressaisissant, elle le chasse à nouveau. Qu'arrivera-t-il ?

UN DEJEUNER DE SOLEIL

Sur les écrans ostendais

PROGRAMMES DU 16 AU 22 JUIN 1939

PALACE

« ALERTE..... LA NUIT »
avec Boris Karloff et Jean Rogers
« SOURIRES DE VIENNES »
avec Kate von Nagy et Lucie English

RIALTO

Enf. non admis

« IMPOSSIBLE AVEU »
avec Charles Vanel et Raymond Cordy
« LA BARONNE ET SON VALET »
avec Annabella et William Powell

REX-CINE

« SHANGHAI BAR »
avec Phill Regan et Eveline Venable
« VIRGINITE »
Strictement interdit aux enfants

RIO-CINE

Enfants admis

« HAWAII, TERRE D'AMOUR »
avec Bobby Breer
« LE COW-BOY CHANTANT »
avec Gene Andry

ROXY-CINE

Enfants admis

« HAWAII, TERRE D'AMOUR »
avec Bobby Breen
« LE COW-BOY CHANTANT »
avec Gene Andry

FORUM

STUDIAC
Enf. touj. admis

« UNE GRANDE BAGARRE »
avec James Gagney
« UN DEJEUNER AU SOLEIL »
avec Gaby Morlay et Jules Berry
« LE TOUR DU MONDE EN 60 MINUTES »
Toutes les actualités mondiales.

CAMEO

OPEX

Enfants admis

« LA REVOLTE »
avec Pat O'Brien et Humphrey Bogart
« ETES-VOUS JALOUSE »
avec Suzzy Prim et André Luguet
« SOUPE AU CANARD »
avec les Ritz Brothers
« L'INTELLIGENCE SERVICE »
avec Gary Grant et Claude Rains

VIRGINITE

La révélation de son premier amour laisse la charmante et aimante petite Ruth Harper sans n'est pas nécessaire « Telle est la réponse de la mère froissée. — « Notre enfant ne peut pas

FORUM

Vendredi prochain



MAMAN COLIBRI

CASINO-KURSAAL

OSTENDE

LA SAISON D'ETE 1939

Le Casino-Kursaal d'Ostende rouvrira toutes grandes ses portes à partir du 17 de ce mois. Dès ce moment se déclenchera, chaque jour toute la série des divertissements traditionnels qui ont fait la réputation d'un des Casinos les plus renommés du Continent. Nous ne pouvons songer à énumérer ici tous les artistes qui se produiront au cours de cette saison, dont l'éclat ne sera point inférieur à celui des saisons précédentes. Néanmoins, par la force des choses, cette

par des vedettes renommées : Lucienne Boyer et Pills et Tabet (26 juillet), Maurice Chevalier et Nita Raya (3 août), Charles Trenet (10 août). L'orchestre Ray Ventura donnera un show le 24 août. Le Maître Albert Wolff ne revenant de l'Amérique du Sud que vers la fin du mois d'août, nous n'aurons pas le plaisir de le voir cet été à Ostende. En revanche, trois maîtres de la baguette — outre bien entendu, Emile De Vlieger le distingué directeur

ce jour, jouer le rôle de gens du monde, pour que l'ouverture paraisse brillante. Parmi eux, voici Pierre Haguet, authentique homme du monde qui a eu des revers de fortune.

Au dîner contre toutes prévisions, la salle est comble. A la table de Pierre on installe une

te. Tout est donc faux ce soir. Faux sans doute aussi les bijoux de cette dame qui lui sourit. Pierre excédé se confie à cette femme. Manon Watteau, c'est son nom, lui demande une cigarette. Tu crois qu'on peut fumer ? objecte Pierre, c'est défendu. N'aie pas peur. Il prend les cigarettes. Le gérant accourt, un bri-

figurante. Pierre est perdu. Ne vous tourmentez pas, dit-elle. J'ai une proposition à vous faire. Voici : mon amant vient de me quitter et pour en trouver un autre, j'ai besoin de paraître richement entretenue. Voulez-vous jouer chez moi le rôle d'amant sérieux ?... Il accepte. Que va-t-il se passer ?

réellement le jeune et viril Tommy Rarrow ? Comment peut-elle interpréter ces étranges et inconscientes émotions ? Le docteur Davidge médecin de la famille qui a découvert le trouble de la jeune fille exige une entrevue avec les parents de Ruth afin d'avertir et d'ouvrir les yeux de la pauvre enfant. — Mais ce

épouse d'attente, attend un enfant anéanti au delà de toute espérance, la malheureuse jeune fille envoyée à la montagne, dans une maison de santé, ou désespérée elle ne voit qu'une issue : chercher la paix dans la mort, vers laquelle conduit l'intolérance, l'aveuglement et les cruels reproches de sa mère.

Voici donc quelques noms choisis parmi les plus prestigieux. Au cours des grands concerts du soir, l'on pourra entendre Mmes Germaine Marinelli (14 juillet), Clara Clairbert (23 juillet), Lyana Grani (6 août), Erna sack (13 août), Jarmila Novotna (15 août), Kate Walter (20 août), Vina Bovy (20 août), Rosetta Pampanini (26 août), Anita Lueza (28 août) ; MM. André d'Arkor (29 juillet), L. Van Obbergh (31 juillet), Richard Tauber (5 août), Joseph Schmidt (12 août), André Pernet (14 août), René Maison (16 août), Kurt Baum (19 août), M. De Groote (21 août), Sparatu (27 août).

Albert van Raalte. L'orgue sera tenu par le maître Léandre Vilain. Aux Ambassadeurs, enfin, l'on verra les orchestres The Lanigros (17-31 juillet), The Lecuona Cuban Boys (14 juillet-6 août), The Rectors Club Orchestra (1 août-17 septembre), Willie Lewis (7-27 août), tandis qu'aux « Nuits Cubaines » qui rouvrent le 14 juillet, se reproduiront les Lecuona Cuban Boys, Willie Lewis et l'orchestre d'attractions Gerrebos.

Ainsi, cette fois encore, la saison s'ouvrira sous les auspices de l'optimisme le plus qualifié.

HAWAI, TERRE D'AMOUR

Strings, compositeur de musique, s'est embarqué sur un paquebot faisant la traversée de San Francisco à Honolulu.

Un soir, en se promenant sur le pont du bateau, il découvre caché sous une toile deux gamins, l'un Pua, un Hawaïen, l'autre Billy, un américain orphelin, tous deux passagers clandestins qui veulent aller à Honolulu où l'un d'eux a la famille. Strings ému par la mine franche et sympathique des gosses les aide à se cacher, Malheureusement pour tout le monde, le

petit Billy a une très jolie voix et Strings ne songe pas à se priver du plaisir de l'entendre. Il simule les gosses dans sa cabine et leur apporte à manger. Le capitaine a l'ouïe fine se demande qui peut taquiner aussi agréablement la mélodie dans la cabine de Strings. Il y pénètre avec un officier et trouve les deux gosses qu'il fait garder à vue pour les remettre à la police locale.

Le bateau arrive à Honolulu. A son entrée dans le port, il est entouré d'une armée d'indigents

qui nagent dans le sillage du paquebot

Nous n'en dirons pas plus, pour ne pas vous révéler l'intrigue !



OSWHERLU

Mariakerke-Bains

Tous les dimanches
THE DANSANT

GOLF - TENNIS - PING-PONG



SOURIRES DE VIENNE

Le début du film se passe dans un lycée de jeunes filles ; c'est la fin de l'année scolaire et les plus grandes vont quitter définitivement l'établissement pour affronter les difficultés de la vie. Lucie, Lina, Edith et Sylve décident d'habiter ensemble ; elles font part de leurs projets d'avenir au concierge, le jovial Boudinat.

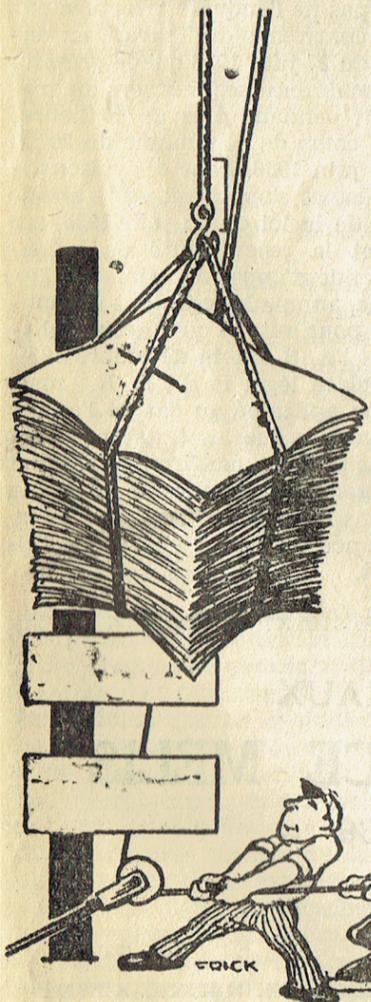
Lucie trouve une place de caissière dans une boîte de nuit élégante. Lina est engagée comme dame de compagnie chez une vieille baronne.

Sylvie continue à s'occuper du

ménage. Edith de son côté, trouve une situation brillante. Toute irait pour le mieux, si un écrivain à la mode, red de Léry ne s'avait de faire la cour à Lucie. C'est un séducteur qui courtise également Lina, dame de compagnie chez sa tante. Lucie apprend la chose et se révolte à l'apensée que son amie va éprouver les déceptions qu'elle vient elle-même de subir. Aveuglée par la passion, Lina ne veut pas suivre les conseils de Lucie qui s'adresse alors à de Léry.

N'en disons pas plus !

PETITES ANNONCES



A LOUER à partir de septembre très bel appartement français, 1^{er} étage, salle à manger, 3 chambres de maîtres avec eau courante, cuisine, chambre de bonne, w. c., chauffage central partout parquet. 520 frs. par mois, taxe comprise. S'adresser concierge 2, rue Wellington (angle rue du Châlet et rue E. Beernaert.) (7446)

ON DEMANDE : Agent de publicité, commission intéressante. Adresser les lettres aux initiales YXZ, Bureau du journal.

A LOUER
BREEDENE-SUR-MER
Villas avec jardin garnies ou non. S'adresser Villa Mon Castel, Av. Marie-José, Breedene-sur-mer. (7449)

JEUNES CHATS SIAMOIS A VENDRE. S'adresser, 64, avenue Serruys. Ostende. (7452)

A REMETTRE pour raison famille Hôtel, café, rest., centre ville, 12 ch. meubl. bonne clientèle. Petit loyer. Ecr. Bureau journal 7444.

JAZZ. orchestre de 4, 5 ou 6 bons éléments désire emploi Ostende ou autre plage. Ecrire S. Niwes, Korte Van Ruisbroeckstraat, 28, Anvers. (7412)

Pour vos métaux, fonds de greniers, etc. aux plus hauts prix Une seule adresse : **SOBRY**, 84, Digue de Steene, à Steene, On se rend à domicile.

Chargement du courrier contenant les réponses aux Petites Annonces du « Carillon »

POISSONNERIE CENTRALE
— RESTAURANT —
— TRAITEUR —
41, rue Adolphe Buyl, 41
— OSTENDE —

Prop. : M. Lacour-Maes
Salon privé
pour Noces et banquets.
Dîners à domicile
Plats à emporter
Restaurant à PRIX FIXE et A LA CARTE
Dégustations d'HUITRES et de POISSON FRAIS
— MA RECLAME —
— LA PLUS BELLE —
— SE TROUVE —
DANS MES ASSIETTES

A VENDRE beaux meubles, tableaux, salle de bain et feu continu, glaces. S'adresser, 113, bd. Van Iseghem. (7420)

ASPIRATEURS EU CIREUSES
Vente et location d'appels pas jour et par mois.
Magnifiques occasions de toutes marques depuis 150 frs. avec garantie. Pour tous renseignements et démonstrations Maison des Aspirateurs, 20, rue E. Beernaert. Ostende. (7451)

Patron-électricien
ALBERT STORME
rue du Jardin, 17
OSTENDE
TEL. 71.994
VENTE REPRISE ET REPARATION de radios de toutes marques.
TRAVAUX
RAPIDES ET SOIGNES
— et à des prix modérés —
Conditions de travail impeccable

DAME travailleuse **DEMANDE** place vendeuse au littoral pour toute l'année ou pour saison, pas alimentation. Ecr. 10903 Agense Rossel Bruxelles. (7439)

BELLE MAISON bourg. à louer rue de Rome, 57, pr. une ou deux familles. S'adr. Confiserie, rue Longue, 41a. (7453)

MAISONS A VENDRE par CREDIBEL
Société Anonyme
31, RUE JOSEPH II
OSTENDE
TEL. 73.800
Maisons et Appartements à louer
Prêts Hypothécaires pour bâtir
Travaux de Construction en tous genres
Au comptant ou avec grandes facilités de paiements.

Un ouvrage indispensable à tous les hommes d'affaires.
Achetez aujourd'hui même

L'ANNUAIRE DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES CONGOLAISES ET LUXEMBOURGEOISES
15^{me} année

Comprend : 1) Des monographies sur toutes les sociétés ; 2) Leurs dénominations abrégées ; 3) La législation les régissant ; 4) Les monnaies, poids et mesures, classés par pays et alphabétiquement ; 5) Des Ouvrage comportant 2.500 renseignements divers. Ouvrage comportant 2.500 pages in-80, bien relié.
34, r. du Gouvernement-Pr provisoire. **BRUXELLES**
Prix : 200 fr. C.C.P. 125.23

ments au sujet du programme de cette année :

Des excursions sont organisées vers l'Angleterre (Folkestone et Canterbury) et vers la France (Boulogne et Le Touquet).

Le départ d'Ostende est fixé à 8.30 h. et le retour le même jour et au même port vers 9 heures. Les excursions d'Ostende à Folkestone et à Canterbury auront lieu tous les mardis et jeudis, du 25 juillet au 31 août, à l'exception du mardi 15 août et celles d'Ostende à Boulogne les 21 juillet, 15 août et dimanche 27 août. Voici les prix pour adultes :



PAQUEBOTS OSTENDE-DOUVRES

TABLEAU DES TRAVERSEES DE LA SEMAINE

DU 19 AU 25 JUIN 1939

Désignation des bateaux :

Prince Léopold : PL ;
Prince Charles : PC ;
Prince Baudouin : PB ;
Prins Albert : P At ;
Prinses Joséphine Charlotte : PJC ;
Prinses Astrid : P Ad ;
Princesse Marie-José : PMJ ;
D'Ostende à Douvres : départs à 10 h. 50 et 15 h. 20.

D'Ostende à Douvres : départs à 10.50 h. et à 16.20 h.

de Douvres à Ostende : départs à 12.55 (le samedi à 12.30 h.) et à 16.55 h.

Dimanche 18, par PL — PJC
Lundi 19, par PAt — PAd
Mardi 20, par PL — PAt
Mercredi 21, par PAd — PL
Jeudi 22, par PAt — PAd
Vendredi 23, par PL — PAt
Samedi 24, par PAd — PL



HUITRES - LANGOUSTES - HOMARDS

MEME MAISON A BRUXELLES : QUAI AU BOIS A BRULER

TEL. : 12. 35.65

ADR. TEL. : RAUBRUX — BRUXELLES

Pour les voyages d'une station de l'intérieur du pays jusqu'à Ostende et retour, il est émis des billets-rail complémentaires au prix réduit de 35 p. c. Les billets seront mis en vente dès le début de juillet, dans toutes les stations de la Société Nationale des Chemins de fer belges et dans les principales agences de voyages.

Ajoutons que les participants belges à ces excursions sont dispensés de la formalité de passeport ; la carte d'identité suffit.

Dimanche 25 par PAt — PAd.

Dimanche 18, par PAd — PL
Lundi 19, par PJC — PAt
Mardi 20, par PAd — PL
Mercredi 21, par PAt — PAd
Jeudi 22 par PL — PAt
Vendredi 22, par PL — PAt
Samedi 24, par PAt — PAd
Dimanche 25, par PL — PAt.

Service supplémentaire :
Samedi, 24 juin, à 16.40 h. par PJC.

Les 19 et 20 juillet, à l'occasion des fêtes nationales, émission de billets d'excursion à prix réduit, vers Douvres et Londres, valables 17 jours.

Service spécial journalier de transport d'automobiles par les paquebots à passagers. Départs d'Ostende à 10.50 h. et à 16.20 h. de Douvres à 12.55 h. et à 16.55 h. ainsi qu'à 1 h. les 27 et 28 mai.

A partir du 1^{er} juin, service spécial pour le transport d'autos avec passagers, par le car-ferry «London-Istanbul». Départ d'Ostende, tous les jours à 1 h. et de Douvres à 11.30 h.

Grands parcs aux
huitres et homards
A. RAU & Fils

RENE RAU (successeur)

OSTENDE (Phare)

Tél. 71-048

On porte à domicile

10 juin. — Auguste Ragaert, 85 ans, veuf de Rosalie Meyers, avenue Elisabeth 350. avenue éedwD:y.iV8i

MARIAGES

Victor Deprez, coiffeur et Gilberte Devos.

Guillaume Rackelboom, aide-pharmacien et Marie Rosseel.

Michel Bollenberg, pêcheur et Luigia De Bernardi.

Julien Deroo, comptable et Hedwige Borrey.

Albert Monteny, linotypiste et Irène Peere.

François Desein, commerçant et Marcelline Luyens.

Henri Baeke, employé et Albertine Bourgoignie, couturière.

Pierre Guiot, pastebakkerme Pierre Guiot, pâtissier et Lydie Brys.

Maurice Soyez, employé d'hôtel et Henriette Brouckxom.

Maurice Vandaele, et Yvonne Mestdagh.

Charles Luca, électricien et Marie-José Verstraete.

Albert Van Lerbeghe, employé communal et Renée Henssens.

Prosper Hindrickx, sculpteur et Charlotte Declercq.

Verhulst François, rue St. François, 40 et Reilzen Espérance.

Chapel Albert, employé, rue d'Ypres 53. et Emmery Jeanne, avenue de Smet de Naeyer, 76.

De Vos Arthur, négociant et Van Craeynest Simonne, rue du Denier, 67.

Verhulst Edouard, ouvrier communal, rue St. François et Vanbillemont Marie, chaussée de Nieuport, 188.

Verhulst Edouard, ouvrier communal, rue St. François et Vanbillemont Marie, chaussée de Nieuport, 188.

Verhulst Edouard, ouvrier communal, rue St. François et Vanbillemont Marie, chaussée de Nieuport, 188.

Verhulst Edouard, ouvrier communal, rue St. François et Vanbillemont Marie, chaussée de Nieuport, 188.

Verhulst Edouard, ouvrier communal, rue St. François et Vanbillemont Marie, chaussée de Nieuport, 188.

Verhulst Edouard, ouvrier communal, rue St. François et Vanbillemont Marie, chaussée de Nieuport, 188.

Verhulst Edouard, ouvrier communal, rue St. François et Vanbillemont Marie, chaussée de Nieuport, 188.

Verhulst Edouard, ouvrier communal, rue St. François et Vanbillemont Marie, chaussée de Nieuport, 188.

Verhulst Edouard, ouvrier communal, rue St. François et Vanbillemont Marie, chaussée de Nieuport, 188.

Verhulst Edouard, ouvrier communal, rue St. François et Vanbillemont Marie, chaussée de Nieuport, 188.

Verhulst Edouard, ouvrier communal, rue St. François et Vanbillemont Marie, chaussée de Nieuport, 188.

Verhulst Edouard, ouvrier communal, rue St. François et Vanbillemont Marie, chaussée de Nieuport, 188.

Verhulst Edouard, ouvrier communal, rue St. François et Vanbillemont Marie, chaussée de Nieuport, 188.

Verhulst Edouard, ouvrier communal, rue St. François et Vanbillemont Marie, chaussée de Nieuport, 188.

Verhulst Edouard, ouvrier communal, rue St. François et Vanbillemont Marie, chaussée de Nieuport, 188.

Verhulst Edouard, ouvrier communal, rue St. François et Vanbillemont Marie, chaussée de Nieuport, 188.

Des poursuites judiciaires seront entamées en cas d'infraction à ces dispositions.

La destruction du Doryphore peut se faire en récoltant les larves et les adultes qui seront tués en les jetant dans un récipient contenant du pétrole, de l'alcool ou de l'essence, tandis que les pontes (amas d'oeufs) placées à la face inférieure des feuilles, seront détruites en les écrasant.

Ce ramassage ne dispense toutefois de recourir à des traitements préventifs et curatifs au moyen d'un insecticide d'ingestion. En pratique, on aura recours à cet effet, à des pulvérisation d'arséniate diplombique à concentration de 500 gr. par 100 litres d'eau (arséniate ayant une teneur de 30 o/o au moins d'anhydride arsénique.

Des produits agissant par contact sur le Doryphore, tels ceux à base de roténone, n'ont qu'une action curative et leur emploi n'est indiqué que comme complément d'opération prophylactique même que lorsque l'emploi d'un arsenical n'est pas praticable ou n'est pas désirable, tel en jardin, dans le cas de culture de pommes de terre avoisinant des plantes maraichères.

Afin d'aider les planteurs de pommes de terre à entreprendre ces traitements, le Ministère de l'Agriculture peut allouer, dans des conditions déterminées, des subsides pour l'acquisition de pulvérisateurs, à concurrence de 25 p. c., du prix d'achat, avec un maximum de 2.000 frs.

Les intéressés sont invités à se mettre en rapport avec l'agronome de l'Etat de leur région qui leur indiquera les formalités et les conditions à remplir à cet effet.

Les intéressés sont invités à se mettre en rapport avec l'agronome de l'Etat de leur région qui leur indiquera les formalités et les conditions à remplir à cet effet.

Les intéressés sont invités à se mettre en rapport avec l'agronome de l'Etat de leur région qui leur indiquera les formalités et les conditions à remplir à cet effet.

Les intéressés sont invités à se mettre en rapport avec l'agronome de l'Etat de leur région qui leur indiquera les formalités et les conditions à remplir à cet effet.

Les intéressés sont invités à se mettre en rapport avec l'agronome de l'Etat de leur région qui leur indiquera les formalités et les conditions à remplir à cet effet.

Les intéressés sont invités à se mettre en rapport avec l'agronome de l'Etat de leur région qui leur indiquera les formalités et les conditions à remplir à cet effet.

Les intéressés sont invités à se mettre en rapport avec l'agronome de l'Etat de leur région qui leur indiquera les formalités et les conditions à remplir à cet effet.

Les intéressés sont invités à se mettre en rapport avec l'agronome de l'Etat de leur région qui leur indiquera les formalités et les conditions à remplir à cet effet.

Les intéressés sont invités à se mettre en rapport avec l'agronome de l'Etat de leur région qui leur indiquera les formalités et les conditions à remplir à cet effet.

Les intéressés sont invités à se mettre en rapport avec l'agronome de l'Etat de leur région qui leur indiquera les formalités et les conditions à remplir à cet effet.

Les intéressés sont invités à se mettre en rapport avec l'agronome de l'Etat de leur région qui leur indiquera les formalités et les conditions à remplir à cet effet.

Les intéressés sont invités à se mettre en rapport avec l'agronome de l'Etat de leur région qui leur indiquera les formalités et les conditions à remplir à cet effet.

Les intéressés sont invités à se mettre en rapport avec l'agronome de l'Etat de leur région qui leur indiquera les formalités et les conditions à remplir à cet effet.

Les intéressés sont invités à se mettre en rapport avec l'agronome de l'Etat de leur région qui leur indiquera les formalités et les conditions à remplir à cet effet.

Les intéressés sont invités à se mettre en rapport avec l'agronome de l'Etat de leur région qui leur indiquera les formalités et les conditions à remplir à cet effet.

Les intéressés sont invités à se mettre en rapport avec l'agronome de l'Etat de leur région qui leur indiquera les formalités et les conditions à remplir à cet effet.

Voici quelques extraits de l'arrêt rendu le 31 mai par la 4^{me} chambre correctionnelle de la Cour de Gand, jugeant au degré d'appel dans le cas de l'industriel M. Legaey, d'Ostende.

Cet arrêt rendu sur appel du Ministère Public rappelle qu'en vertu de l'article premier de la loi du 9 juillet 1936, le travail peut être réduit progressivement à 40 heures par semaine en ce qui concerne certaines industries ou certaines branches d'industries. Aucune stipulation légale n'indique que le législateur a voulu attacher un caractère obligatoire à la formule « progressivement » ; le pouvoir exécutif n'avait donc pas l'obligation d'imposer par paliers la loi des 40 heures. Le jugement s'appuie sur le texte légal pour souligner la latitude qui a été laissée pouvoir exécutif d'adapter l'application pratique aux nécessités économiques.

« Attendu, dit le juge, que d'aucun mot des stipulations légales on ne peut inférer que le législateur a voulu attacher au mot « progressivement » un caractère obligatoire ;

« Que ni les déclarations du ministre Delattre au cours de la discussion de la loi, ni le rejet de l'amendement de M. Jacquemotte tendant à la suppression du mot « progressivement » ne peuvent faire preuve qu'au pouvoir exécutif était imposée l'obligation formelle d'appliquer la loi des 40 heures en diverses étapes ou délais ;

« Considérant que l'article premier de la loi du 9 juillet 1936 ne fixe pas la durée ni le nombre des délais successifs, et en abandonne la fixation au pouvoir exécutif.

« Considérant que, si le mot « progressivement » devait avoir un caractère obligatoire, le gouvernement pouvait satisfaire à cette prescription en mettant en vigueur une durée de travail hebdomadaire de 52 heures à partir d'une certaine date et en la portant à 40 heures, huit jours plus tard, ce qui, en concordance avec le texte serait contraire à l'esprit de la loi et à la volonté du législateur ;

« Que, en présence du silence du législateur touchant la durée le nombre des paliers successifs, on doit conclure que le lé-

gislature a simplement conféré au Roi le pouvoir d'appliquer, lors de son entrée en vigueur de la loi des 40 heures, cette loi progressivement s'il le juge à propos :

« Attendu que la loi a voulu laisser au Roi une latitude convenable de manière qu'il puisse appliquer l'exécution pratique de la loi en tenant compte des modalités désirées par les circonstances économiques ;

« Que cette manière de voir s'appuie sur les alinéas a-b-c de l'article premier de la loi ; tandis qu'on ne peut nullement inférer des litt. b et c qu'il s'agit là d'une obligation, on ne peut nullement inférer des litt. b et c que ces trois paragraphes sont amenés par une même stipulation commune ne pouvant contenir en même temps une obligation absolue et une simple faculté ».

L'arrêté note ensuite que divers organismes économiques ont été consultés ; le conseil supérieur de l'Hygiène ne l'a pas été mais ce n'est pas obligatoire.

Après avoir conclu, de tout ceci que l'arrêté royal du 14 décembre est légal, la Cour examine, dans la seconde partie de l'arrêt s'il est applicable aux faits de la cause.

Ici l'arrêt note que l'A. R. est uniquement applicable au travail des ouvriers procédant au chargement et au déchargement. En séance du 22 octobre 1937, le Conseil Supérieur du Travail et de la Prévoyance sociale, appelé à discuter l'opportunité d'appliquer la loi des 40 heures au port d'Ostende, a borné ses discussions au commerce et au transport des marchandises à l'égard de l'activité du port d'Ostende.

Les mots « chargement et déchargement » s'appliquent exclusivement aux marchandises. Or,

les ouvriers au service de M. Legaey n'ont effectué que des opérations de soute (bunkering) à bord des steamers « Kai », « Rolus », et « Maria ».

« Attendu que le fait d'amener à bord du charbon de soute pour un navire ne peut être rangé dans les opérations de chargement et déchargement de marchandises ;

« Que les mots « chargements et déchargements » doivent être pris en concordance entre eux ;

« Que le charbon nécessaire à l'approvisionnement d'un bateau ne peut être considéré comme marchandise et n'est du reste jamais déchargé ;

« Attendu donc que les faits mis à charge de l'inculpé ne tombent pas sous l'application de l'A. R. du 14 décembre 1937. »

Le juge retient également que le prévenu n'a pas violé ces stipulations légales — dussent-elles être d'application dans son cas — dans les limites de l'assignation. D'autre part, il ne résulte pas de l'enquête effectuée par le contrôleur du Travail, en date du 27 juin 1938 que le prévenu a maintenu ses ouvriers au travail pendant plus de 40 heures au cours de la semaine du 20 au 25 juin 1938. Pour ces raisons le tribunal s'appuyant sur l'article 24 de la loi du 15 juin 1935, admet la recevabilité de la demande d'appel du Ministère Public, annule le jugement incriminé pour autant qu'il déclare illégal l'A. R. du 14 décembre 1937, déclare légal le dit A. R. mais non applicable au cas de l'espèce constate que les faits ne sont pas prouvés, confirme le premier jugement, acquitte le prévenu sans frais et met les frais de l'instance d'appel à charge de l'Etat.

POUR VOS CHAPEAUX

MAURICE MELIS

Rue de la Chapelle, 36 --

-- OSTENDE --